

édito

Pascal Blain,
président



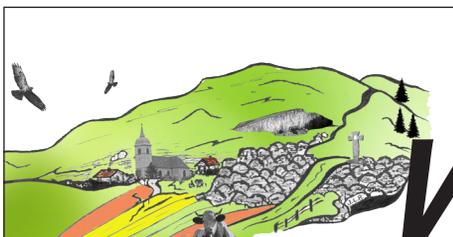
Croissance ... ou décroissance ?

Les rapports sur l'état de la biosphère et du climat, rapports spéciaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) et le rapport sur la biodiversité par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), sont tous particulièrement alarmants : la poursuite du modèle actuel conduirait à un réchauffement global de 1,5°C dès les années 2030 ! Pour atteindre l'objectif de +1,5°C à la fin du siècle, nous devons réduire de moitié les émissions globales par rapport à leur niveau de 2010 d'ici à 2030. C'est

« **l'attente de la croissance est le principal ressort de l'inaction.** »

demain ! Cela implique de fortes baisses dans tous les secteurs alors qu'elles sont globalement encore à la hausse. Par ailleurs, la pression des activités économiques accélère le chaos climatique et l'extinction de la biodiversité ; si elle ne peut être réduite, c'est la vie sur terre qui est menacée ... Les chercheurs des sciences du climat, ceux qui nous alertent et dont les travaux sont essentiels, travaillent sur la base de consensus scientifiques. L'économie relève, elle, d'une pseudo-science normative et d'idéologies diverses ... Malheureusement l'unité se réalise sur une norme non questionnée: la croissance. De fait, l'attente du retour de la croissance est le principal ressort de l'inaction. La « science » économique est auto fondatrice et ne peut pas intégrer les sciences de la nature, la climatologie, la géologie ... Espérer un découplage entre le rythme de la croissance économique et celui des émissions de Gaz à effet de serre, du fait d'une plus grande efficacité énergétique est illusoire. Quand il existe, il est très relatif. Par effet rebond, dans une société de croissance lorsque les émissions diminuent par unité produite, les gains d'efficacité sont compensés par un surcroît de demande et de production. La neutralité carbone, à atteindre le plus rapidement possible, suppose une société bas carbone mais aussi une diminution absolue des émissions, incompatible avec la croissance économique. Il ne suffit pas de décarboner la croissance : **l'heure est à une décroissance anticipée, juste et différenciée.** ■

en savoir +><https://atecopol.hypotheses.org/1645>

SERRE VIVANTE

Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

AUTOMNE 2019
ISSN 2112-8073 n°48

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

Les oiseaux, ambassadeurs de la nature et sa préservation

Cette conférence vous permettra de découvrir les espèces de Franche-Comté, présentées dans l'ouvrage récemment publié par la LPO. Entrée ouverte à tous.

Conférence

LES OISEAUX DE FRANCHE-COMTÉ

Répartition, tendances et conservation

SAMUEL MAAS
Ornithologue à la LPO de Franche-Comté



Vendredi 6 décembre à 20h30

Salle de la mairie de Fraisans
entrée libre et gratuite

Photo : Martin pêcheur d'Europe © Hugo Barré-Chaubet / Touristia et Hugo Barré-Chaubet

L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reflet de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets.

L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SERRE VIVANTE

salon d'honneur, mairie de Menotey

INVITATION

mercredi 22 Janvier à 20h30





Photo © MFR Amange



Pagny, apprendre à préserver l'eau

L'équipe pédagogique du RPI d'Ougney-Pagny-Vitrey conduit un projet environnemental avec les trois classes élémentaires. Grâce à l'intervention du Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) de Brussey, les élèves du CP au CM2 bénéficient de quatre séances en classe ou sur le terrain pour découvrir les usages de l'eau, construire une rivière ou simplement observer, apprendre et comprendre. Pour la classe de CP-CE1-CE2 de Pagny, Régis Roussel, animateur du CPIE, guide les enfants dans cette découverte de l'environnement avec notamment des sorties à la Sablière de Pagny, un lieu riche en biodiversité. Ce projet est co-financé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les écoles. ■

Louis Pinsard a remporté un vif succès auprès des adhérents, jeunes et moins jeunes. La mésange bleue a besoin de l'aide des humains pour trouver des endroits où pondre à l'abri des regards. C'est une dizaine de cabanes qui ont ainsi vu le jour et sont dès maintenant installées dans les arbres de nos vergers. Il n'y a plus qu'à attendre le retour des mésanges et le printemps pour voir s'envoler les oisillons. Encore bravo aux gamins de Gendrey, Vigearde et Louvatange suffisamment motivés pour venir bricoler un refuge pour la nature ! ■



Photo © Roland Jean

Brans, en pâture avec les vaches

Depuis plusieurs mois, Yvette et Éric Quirot observent un chevreuil au milieu de leurs vaches. Au milieu d'un troupeau de génisses et de vaches taries en pâture jusqu'à l'automne, le jeune biquet vient régulièrement s'alimenter auprès de la vache Harmonica. Aujourd'hui, ce jeune mâle a les bois qui commencent à pousser... Yvette se pose la question du devenir de cet animal - devenu familial - à l'entrée de l'hiver. Retrouvera-t-il son instinct sauvage ? « On aimerait bien que les chasseurs le laissent tranquille ! » lâche la fermière. Curiosité, Biquet a été photographié à de nombreuses reprises. ■



Photo © Noëlle Gauthier

Menotey, sortie nature

Une dizaine de personnes ont participé le 8 juin à la sortie proposée dans le cadre du programme Natura 2000.

Une balade très agréable dans la fraîcheur matinale où les promeneurs ont pu observer et écouter le chant des oiseaux présents en milieu ouvert et semi-ouvert (forêt, bocage, pelouses sèches) : l'oriot d'Europe, pie-grièche, alouette lulu, fauvette grisette, pouillot véloce (qui niche au sol), bruant zizi ou bruant jaune, roitelet, merle, troglodyte mignon (le plus petit oiseau de France, il pèse 5 ou 6 grammes), milan noir et faucon... Les participants ont eu le plaisir d'apercevoir plusieurs lièvres et de découvrir quelques orchidées sauvages. Sur les crêtes, deux ânes sont venus à leur rencontre. Cette présence est une précieuse alliée dans l'entretien et la conservation des pelouses sèches. Un beau moment dans la nature. ■

+> chargée de mission Natura2000 adelaine.franzoni@grand-dole.fr

SÉCURITÉ. SIMPLICITÉ. FIABILITÉ. HAYTECH

Une vraie innovation bien de chez nous !

HALTE AU FEU !

Brans, une entreprise innovante

Quanturi, entreprise finlandaise, vient de s'installer chez Benoît Guillaume. C'est en effet ici que le premier système de sondes connectées Haytech est né en 2014. Nadine Pesonen, l'ingénieur qui a mis au point ce dispositif de suivi de température des matières fermentescibles, est une fille du pays ! Cette implantation au cœur du Jura vise à être plus proche du tissu agricole et à redynamiser le milieu rural. ■

En savoir +> nadine.pesonen@quanturi.com



Photo © Louis Pinsard

Le Petit-Mercey, atelier nature

Construire des nichoirs pour préserver les espèces et la biodiversité. À l'initiative de l'association « Cœur de Pigeon » qui gère le verger de variétés anciennes, un atelier construction de nichoirs pour oiseaux cavernicoles (mésanges, sittelles, etc) a été proposé à la Maison des associations. L'animation pilotée par

Amange, ruches pédagogiques

Les élèves en classe de quatrième à la Maison Familiale Rurale ont travaillé à la fabrication de ruches. Tout au long de l'année scolaire écoulée, conseillés par Xavier Cloiseau, apiculteur, les jeunes ont géré en binômes la construction puis l'installation de l'essaim. C'est le verger conservatoire communal qui abrite désormais ce rucher très coloré. Espérons que la récolte sera bonne ! ■

En savoir +> MFR d'Amange : 03.84.70.61.28



Photo © Pierre Dalous-Wikimédia Commons

Baverans, avez-vous vu le guépier ?

Ces oiseaux migrateurs au plumage multicolore prennent leurs quartiers d'été au bord du Doubs. Tous les ans, fin avril, début mai, les guépiers d'Europe arrivent d'Afrique pour se reproduire. Ils creusent les parois terreuses des berges pour installer leurs nids, parfois jusqu'à une profondeur de deux mètres. Ils vivent en couple mais se rassemblent parfois en groupes de plusieurs dizaines d'individus. Après la reproduction, les jeunes vont apprendre à chasser, même s'ils restent encore nourris jusqu'au départ de la colonie vers l'Afrique après le 15 août. ■

Notez-le bien !

MFR Amange
4 rue des Vergers
39700 AMANGE
mfr.amange@mfr.asso.fr

Le Saviez-vous ?

Le Guépier d'Europe capture en vol surtout des guêpes, abeilles, bourdons et frelons, mais aussi des libellules, papillons, sauterelles, hanetons, etc

Notez-le bien !

L'1 fusion ne travaille pas avec des brisures pour ses infusettes comme la plupart des grandes marques, mais avec des feuilles de thé entières, des fleurs et fruits !



Dammartin-Marpain, thés et tisanes

Andrée Vaisson vient de créer "L'1fusion", entreprise artisanale aux plantes naturelles. Elle réalise environ une centaine de sachets par jour, pour des maisons d'hôtes, des établissements scolaires, mais aussi les particuliers. Les matières premières naturelles sont approvisionnées par une herboriste qui garantit les plantes sans pesticides ni irradiation. Tout est fait main. Chaque sachet d'infusion est soigneusement confectionné, pesé, puis lié avec une ficelle alimentaire. Les infusions sont ensuite conditionnées. Le client peut mélanger différentes infusettes dans un coffret. Le prix d'une infusettes varie entre 0,30 et 0,60 €, en fonction des plantes utilisées. ■

En savoir +>
L'1 fusion
06.98.77.19.00
l1fusion39@gmail.com
http://club.quomodo.com/l1fusion



Photo © Rolland Jean

Frasne, un arbre pour accueillir

Depuis cinq ans déjà le Centre Communal d'Action Sociale organise en novembre une cérémonie d'accueil des enfants nés dans l'année autour de la plantation d'un arbre fruitier.

Dimanche 25 novembre 2018, jour de la Sainte-Catherine où l'on dit que « tout bois prend racine » un arbre a été planté sur un terrain communal à Frasnes-Meuilières pour la naissance de Boris, premier enfant de Julie et Cédric Lamy, né le 1er août 2018. Cette cérémonie en présence de Régis Bonvalot, premier adjoint, des habitants et de la famille du bébé a été l'occasion de souhaiter la bienvenue à Boris, mais aussi aux parents, nouvellement installés au village. ■



Photo © André Siciet

La Barre, des œufs tout bio !

Sylvain et Séverine, agriculteurs à La Barre depuis 2008, viennent de s'agrandir avec une création d'entreprise, une production d'œufs Bio.

Un vrai défi à l'heure du manger local. Ils viennent d'acheter 249 poules rousses venant du couvoir de la solitude de Bréchaumont, en Alsace. Cette poule fermière est la race la plus répandue de poules pondeuses. Elle pond en moyenne 200 à 250 œufs par an. Sylvain et Séverine sont passés au bio en 2018 et font partie de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne des halles à Orchamps et de l'AMAP Pas'Age à Vigeard. Ils font aussi de la vente directe d'œufs à La Barre. ■
+> Sylvain et Séverine Lhomme: 06.62.47.91.45



Photo © MathKnight-Wikimédia Commons

Etrepigny, découverte des chiroptères

Une sortie nature à la découverte des chauves-souris forestières a eu lieu mardi 9 septembre au soir dans le cadre du programme des animations Natura 2000.

Après une présentation de la biologie, des habitats et du mode de vie des chauves-souris, Cédric Guillaume, de la commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiro-

tères (CPEPESC), et Adeline Franzoni, chargée de mission Natura 2000 au Grand Dole, ont invité les participants à rechercher dans le village les habitats favorables à ces mammifères : arbres, combles et toitures des bâtiments et habitations, anfractuosités, ... Une fois la nuit tombée, le groupe s'est arrêté au niveau de la salle communale afin d'écouter une retranscription sonore des ultrasons émis par les chauves-souris. ■
+> chargée de mission Natura2000 adeline.franzoni@grand-dole.fr



Pagny, éducation à l'environnement

Lundi 14 octobre, les élèves du regroupement pédagogique Ugney-Pagny-Vitieux se sont rendus à la salle des fêtes pour un atelier autour d'un film.

« Les Secrets du jardin », pour les petite et moyenne sections, ainsi CP et CE1, a permis aux enfants de prendre conscience de la ronde des saisons et du cycle de la nature dans le potager grâce à Clément, le jardinier et son épouvantail. L'après-midi, « Les déchets, quel avenir ? » pour les CE2, CM1 et CM2, a mis en lumière le fait que la nature produit des déchets qu'elle élimine au cours de son cycle de vie alors que ceux de l'homme, comme le plastique par exemple, sont polluants. Les élèves ont découvert l'importance de nos gestes quotidiens pour préserver l'environnement. Ces outils pédagogiques produits par « Planète mômes » offrent une belle manière d'appréhender la connaissance et le respect de la nature auprès des enfants ! ■
+> <https://planetemomes.fr> - Franck Zingarelli : 03 84 60 48 38



Photo © André Siciet

Vriage, collecte de graines

L'association Dole Environnement a organisé un chantier participatif de récolte de graines le 5 octobre.

Végétal Local est un label national, géré en région par France Nature Environnement BFC, la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement. Celui-ci garantit l'origine locale des végétaux. Les graines extraites des fruits récoltés dans le milieu naturel seront ensuite acheminées auprès de pépiniéristes qui élèveront les plants pendant deux ans, avant de les commercialiser. Renaturation de milieux, reconstitution de haies, réhabilitation de carrières, Végétal Local permet de protéger la ressource en végétaux sauvages, plus résilients aux changements climatiques, de contribuer à l'émergence de filières de production régionale et de soutenir le travail des pépiniéristes ■
+> <https://www.jne.asso.fr/> ou 03 84 47 24 11



Photo © Rolland Jean

Peintre, tout sur la mare Moussue

Une Fête de la nature partagée entre générations samedi 25 mai.



Une marche d'environ sept kilomètres en cette belle journée ensoleillée a conduit la cinquantaine de participants jusqu'à la mare Moussue. Tous ont écouté avec attention et apprécié les explications passionnantes de Bruno Faivre, l'universitaire qui accompagnait le groupe à la découverte de la flore et de la faune locale. Nous avons en chemin trouvé, parmi tant d'autres choses, une petite couleuvre à collier, un orvet ou encore les restes d'une lucane cerf-volant mâle dévorée probablement par un grand murin, une chauve-souris en chasse nocturne ... Le naturaliste a également chemin faisant partagé ses connaissances sur les mésanges, oiseaux au cœur de son travail de recherche. La mare accueille une multitude d'espèces animales et végétales, des espèces protégées ou patrimoniales. Les zones humides épurent naturellement les eaux qui ruissellent sur les sols et se chargent de pollutions. Les mares améliorent la qualité de l'eau avant que celle-ci n'atteigne les nappes phréatiques, un rôle aujourd'hui primordial. La sortie s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par Serre Vivante, partagé à l'ombre du lavoir de la commune. ■

Les mares ont également un intérêt socio-culturel, elles agrémentent les paysages, elles permettent aux jeunes générations de découvrir le vivant.



Orchamps, un jeu de cartes insolite

Grâce à la Maison du Patrimoine d'Orchamps, les mystérieuses Croix Pattées du Massif de la Serre n'auront plus de secret pour vous.

Cette dernière vient d'éditer un jeu de 76 cartes qui, à la manière des jeux de memory, met en scène 38 croix les plus remarquables sur la quarantaine recensée. Voilà un petit cadeau de fin d'année qui ne manque pas d'intérêt pour les amateurs de patrimoine de notre territoire. Faire travailler sa mémoire en profitant du patrimoine local devrait plaire aux petits comme aux grands. La localisation de chaque croix sur les cartes donne aussi un bon prétexte pour aller les contempler sur place. Le jeu très bien présenté dans un coffret plastique est disponible sur commande à La Maison du Patrimoine ou à la Médiathèque de Gendrey. Prix : 8 €, franco 10 €, par chèque à l'ordre de la Maison du Patrimoine d'Orchamps. ■

M
Maison du
PATRIMOINE
2 rue de
l'Église
39700
Orchamps





■ Claude Jeanroch, Billey.

Gendrey, une plante phénomène

LA GUNNERA, RHUBARBE GÉANTE ?



Gunnera vient du nom du botaniste et évêque norvégien Johann Ernst Gunnerus (1718 – 1773)

Depuis une quarantaine d'années, les habitants de Gendrey s'enorgueillissent de cette géante, qui orne la rue de la fontaine des Auges. Et ils ont de quoi !

La Gunnera Manicata

ou *Gunnera Brasiliensis*, est une vivace herbacée de très grande taille en touffe large. Ses feuilles de 1 à 2 m de long sont orbiculaires, réniformes, palmatilobées, à nervures proéminentes et à dents aiguës vert foncé. Les pétioles épineux atteignent 1,50 à 2,50 m de long. En juin, des tiges de 7 à 15 cm de long portent de nombreuses petites fleurs rouge verdâtre, groupées en panicules ramifiées coniques de 0,50 à 1, 50 m de long et qui sont suivies de fruits rouge-vert de 1 à 3 mm de long. Cette plante pousse à l'état naturel de la Colombie au Brésil. On ne peut pas dire que la *Gunnera Manicata* soit une plante rare en Europe. On la rencontre en visitant des jardins botaniques ou des parcs prestigieux, munis de pièces d'eau. Ce qui donne à celle de Gendrey un statut phénoménal, c'est sa dimension impressionnante et le fait de la trouver le long d'un trottoir, au centre du village. ■

Cette plante, d'origine brésilienne, est un très beau spécimen de *Gunnera Manicata* ou Gunnère du Brésil. Elle a trouvé sa place et se porte à merveille. Avec son allure exotique et son feuillage géant, elle est vraiment spectaculaire ! Elle produit des rhizomes traçants qui lui permettent de s'étendre sans pour autant être envahissante. On pourrait la prendre pour du panais ou de la rhubarbe. Malgré son surnom de rhubarbe géante du Brésil, elle n'est pas véritablement une rhubarbe et elle n'est pas comestible. La bouture originale provient du jardin botanique de Besançon, où était employé le gendre de monsieur et madame Verpillet.

Juste à la bonne place

M. Jean Verpillet a planté la petite bouture en face de sa maison, à la place d'orties. Il y avait jadis à cet endroit une mare aux canards. On suppose qu'il y a ici une source souterraine... La *Gunnera* prospère en effet dans un sol riche, profond et toujours frais et humide. Régulièrement entretenue de manière naturelle par monsieur Verpillet pour éviter qu'elle ne soit envahie par des végétaux indésirables, elle n'a jamais connu ni désherbant ni engrais. Elle n'a presque jamais été arrosée,

autrement que par la pluie. Exception cette année : il a fallu l'arroser à deux reprises, à cause de la canicule du mois d'août.

Attention au froid !

Cette vivace rustique peut résister aux hivers de notre région. Dans son milieu d'origine, elle pousse en altitude, et connaît donc des périodes de gel. Monsieur Verpillet a construit un grand cadre pour l'emballer et la protéger. A l'automne, après l'avoir rabattue, il met d'abord des sacs en papier qu'il recouvre ensuite de feuilles sèches. Puis il appose une bâche plastique qui l'isole pour l'hiver du froid et de l'excès d'humidité. Au printemps, la *Gunnera* se défait toute seule. Mais ce sont les gelées tardives (en mai), qui sont le plus à craindre. Ayant des difficultés à maintenir en bonne santé leur spécimen, des employés du jardin botaniques de Besançon sont venus prélever des boutures à Gendrey ; là où elle est particulièrement bien placée, à l'abri des grands vents. A présent âgé de 90 ans, Jean Verpillet, agriculteur retraité, a passé le flambeau à son gendre et à ses petits enfants pour la taille de la *Gunnera*, mais il se fait plaisir à renseigner les nombreux touristes qui s'arrêtent pour l'admirer, certains venant de l'étranger. Les organisateurs de rallye posent souvent des questions sur cette plante à leurs concurrents. ■

Ougney, les Cuirs d'Isel



■ Joël Poiret, Ougney



Porte-monnaie 9x10 cm réalisation : 4h30



Pochette 13x16x5 cm réalisation : 13h



L'ART DE LA MAROQUINERIE

En s'installant à Ougney, Isabelle Rigoulet, réalisait un vieux rêve ...

Retourner vivre dans le département de son adolescence ! Cadre dans la fonction publique, elle décide il y a une dizaine d'années de marquer une pause dans son parcours professionnel et d'en profiter pour apprendre le travail du cuir. Depuis toujours elle est fascinée par cette matière, son toucher, son odeur. Elle suit donc une formation de maroquinier-sellier d'art à l'école Boudard à Montbéliard. Recrutée dans la foulée par une entreprise de maroquinerie de luxe, elle travaille pendant six ans comme « artisan à table », ce qui lui permet de compléter sa formation initiale. Ayant réintégré la fonction publique, elle crée en parallèle son auto-entreprise.

Qu'est-ce que la maroquinerie ? Une pratique traditionnelle

Matière qui accompagne l'homme depuis la préhistoire, le cuir tanné est utilisé dans de nombreux domaines (habillement, chaussure, automobile...). Les différentes techniques de tannage permettent à partir du cuir d'un même animal de multiplier les couleurs, les aspects. De très nombreux cuirs sont tannés : ovins, porcins, chèvres. Isabelle travaille essentiellement du cuir de bovin, le plus fréquemment utilisé en petite maroquinerie. A l'origine, la maroquinerie désigne le travail du maroquin : la peau de chèvre tannée. Aujourd'hui, le terme désigne plus particulièrement la fabrication des sacs à mains, cartables, pochettes et tout ce qui est portefeuille, porte-monnaie, etc...

Isabelle travaille « à l'ancienne », en utilisant des outils et des techniques traditionnels : couture sellier à la main, pince à coudre, griffes, fil de lin frotté à la cire d'abeille, fer à fileter et à lisser... Elle fabrique surtout des porte-monnaie, porte-cartes, sacs, ceintures... Elle ne fait jamais deux fois la même pièce et aime beaucoup créer un objet avec son futur utilisateur. Très peu d'artisans travaillent comme elle exclusivement à l'ancienne, les temps de fabrication étant forcément plus longs les prix sont donc plus élevés. Elle aime beaucoup la transmission du savoir et fait souvent des démonstrations lorsqu'elle expose. ■

En maroquinerie, la griffe de 10 (points par pouce) est un outil emblématique. Déjà empoignée au XIXe siècle par Thierry Hermès, le fondateur en 1837 de la maison éponyme elle sert à pré-percer le cuir – à le « griffer » – pour faire les coutures avec une parfaite régularité.



Les Cuirs d'Isel,
4 rue des Mines,
39350 OUGNEY
Tél : 06 62 44 02 13

isabelle@lescuidisel.fr
http://lescuidisel.fr

L'École Boudard à Bethoncourt : chez les apprentis du cuir

L'apprentissage du maniement de la griffe de 10 et de bien d'autres outils (couteau à parer, gouge, matoir, couteau à pied demi-lune, etc.) fait partie de la formation dispensée à l'école Boudard qui a formé nombre de salariés de la maison Hermès. L'odeur du cuir qui flotte dans l'air s'échappe des peaux de toutes les couleurs, empilées sur des chevalets en bois, aux quatre coins de l'immense atelier. Intégrée au CFA du Pays de Montbéliard, cette école forme les actuels et futurs professionnels du cuir : les maroquiniers pour les plus grandes marques mais aussi les selliers peuvent commencer ici, par un CAP ou un FMA (équivalent du brevet des métiers d'art), et poursuivre par un bac Pro, voire un BTS. Ce pôle cuir, hébergé en partie par le lycée Les Huiselets, propose également des formations pour adultes. ■

+> CFA du pays de Montbéliard, rue des Frères Lumière 25200 Bethoncourt - 03.81.97.36.37

Le Petit Mercey ...



■ Nathalie Rude, Romain, Vigeard et Champvounans

Rémy Martin est un homme passionnément engagé pour la préservation de la Nature et le développement de la biodiversité. Il transcende la Nature, la respecte et surtout la fait partager avec beaucoup de pédagogie, accompagné de l'engagement de son épouse Marie.



Crédit photo © Yvette Parrent



Une passion pour la nature

Crédit photo © Nathalie Rude

Le Sophora Japonica du cimetière de Taxenne a été étiqueté par Rémy.



Retraité de l'ONF depuis 2014, en tant qu'ouvrier forestier pendant 15 ans, Rémy a planté des milliers d'arbres : essentiellement des chênes, hêtres, érables, merisiers et quelques alliés torminaux qui poussent de façon dispersée (essences asociales). Ces derniers trouvent leur utilisation notamment pour les tableaux de bord des avions et des voitures de luxe. En revanche, peu de résineux ont été plantés contrairement aux années 1960/1970. « Je préfère les feuillus beaucoup plus favorables à l'accueil de la biodiversité, la faune et la flore ».

Le Sophora Japonica

Cette essence supporte très bien la pollution, comme le Ginkgo Biloba qui a résisté à Hiroshima. Le Sophora du Japon fleurit joliment au printemps. Il présente des branches tortueuses et dégouline gracieusement en arbre pleureur. Mais sa beauté n'est pas la seule raison de son succès. Le Sophora du Japon est aussi très bénéfique pour la santé, très utilisé en pharmacie, notamment pour le système circulatoire. Il facilite également la digestion et fait partie des 50 herbes fondamentales de la médecine traditionnelle chinoise. ■

Un homme et des arbres remarquables

Grâce à Rémy Martin, des arbres remarquables peuvent être observés sur notre territoire. « Dans ma fonction d'agent forestier, j'ai aimé privilégier des arbres patrimoniaux. Le chêne de Montfant à Gendrey se trouve dans un îlot de protection de 4 hectares et fait partie d'un arboretum ». Un deuxième arboretum sur la commune de Gendrey se situe à la carrière de Goule. Marie, son épouse, passionnée également par le monde végétal a largement participé à l'élaboration des panneaux pédagogiques et des textes sur les arboretums. « Avant de partir en retraite j'ai désigné des chênes que je souhaite qu'on laisse s'épanouir sur plusieurs siècles et vivre complètement leur vie de chêne ». Une vingtaine de chênes ont été répertoriés, deux ou trois par commune - à Auxange, La Barre, Dampierre, Evans, Gendrey, Louvatange, Lavans les Dole, Monteplaine, Orchamps, Ranchot - qui deviendront des arbres patrimoniaux ... à condition que les consignes soient respectées par tous ! « J'ai planté quelques Cyprès



Le chêne président est sur la route de Gendrey à Orchamps

Chauves ou cyprès de Louisiane, malheureusement, plusieurs sujets ont été détruits. Le cyprès Chauve pousse sur des terrains très mouilleux, terrains humides où l'eau est en mouvement. C'est un arbre patrimonial très beau et rare, au port pyramidal, très large à la base, pointu au sommet. Il a des racines pneumatophores, c'est-à-dire aériennes, formant des boursoufflures sculpturales au sol. Cet arbre est planté dans le cadre de la diversité des essences ligneuses, pour l'ornement et non pas pour de la production de bois. J'en ai mis deux auprès du chêne de Montfant, dans l'arboretum ». Le Cyprès Chauve est originaire du sud-est des Etats-Unis, il pousse dans les

Crédit photo © Jean-Claude Lambert

Un homme passionnément engagé pour la Nature et la Biodiversité

L'association "cœur de pigeon" gère un verger conservatoire initié par Marie et Rémy Martin, avec l'aide de nombreux bénévoles. Il accueille 54 arbres fruitiers, une spirale d'herbes aromatiques, des haies, des mares, des ruches et des refuges pour les oiseaux de toutes tailles. Les plantations sont réfléchies et organisées pour favoriser la biodiversité.

La sculpture de Guillaume Martin magnifie le verger conservatoire de l'association "Coeur de pigeon"

marécages de Louisiane, du Mississippi et des Everglades de Floride. La longévité de l'arbre est de 300 à 500 ans. Le bois du Cyprès Chauve, très dur et impu- rescible est utilisé pour les charpentes.



Rémy et Marie en leur jardin, bel exemple de potager harmonieux

Deux guides en Forêt

« Alors que j'étais simplement dans la production forestière, ma femme m'a aidé à prendre conscience de l'importance capitale de l'écosystème forestier pour l'ensemble du monde vivant et en particulier pour nous les humains. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des "rencontres en forêt" au cours desquelles nous entraî- nons parfois plus d'une centaine de participants au fil du chemin dans l'observa- tion de la diversité des plantes et des sols, du fonctionnement de l'arbre et de ses besoins, des traces animales ... Marie préparait toujours un thème de réflexion collective, par exemple : découverte de l'usine géante de recyclage qui fonc- tionne jour et nuit sous nos pieds grâce à toute la microfaune des décomposeurs (comme le vers de terre) pour produire un humus de qualité. Nous avons réfléchi aussi sur le rôle de la forêt dans la distribution de l'eau, la réduction de notre consommation en eau, le rôle de la

forêt dans la dépollution (grâce à la cap- ture de CO₂ et la production d'oxygène), comment cesser de gaspiller, réduire nos déchets, recycler, réutiliser, résister à la pub ... pour établir enfin une charte du consommateur. Ce cycle vertueux, cette économie circulaire qui fait qu'en forêt rien ne se perd, tout se transforme devrait nous inspirer dans notre vie quotidienne !

Nous avons été heureux de réunir beaucoup de monde. Certains partici- pants, surpris au départ, ont bien vite apprécié la démarche de réflexion in- tense et ludique dans une ambiance chaleureuse et détendue. Ce merveilleux modèle fores- tier se débrouille tout seul sans engrais chimique de synthèse ni pesticides pol- luants, il lui suffit de se montrer respec- tueux des cycles du vivant ».

forêt dans la dépollution (grâce à la cap- ture de CO₂ et la production d'oxygène), comment cesser de gaspiller, réduire nos déchets, recycler, réutiliser, résister à la pub ... pour établir enfin une charte du consommateur. Ce cycle vertueux, cette économie circulaire qui fait qu'en forêt rien ne se perd, tout se transforme devrait nous inspirer dans notre vie quotidienne !

Au service du village du Petit-Mercey

Rémy Martin est conseiller municipal de- puis 1985. « J'ai interrompu ma fonction d'élu pendant 6 ans entre 2001 et 2008. Puis, j'ai été réélu maire en 2008 et en



Le bâtiment BBC, une visite fut organisée par Serre Vivante le 22 juin dans le cadre de la journée du patrimoine de pays

“ Le verger est un moyen de montrer que l'on peut faire autrement ! ”

2014. Enfin, depuis janvier 2019, Le Petit Mercey forme une nouvelle commune avec Dampierre, qui constitue à présent une commune de 1 230 habitants au total ». L'approche éco-énergétique des élus du Petit Mercey a conduit à la réfection de l'assainissement, à la mise en place d'une liaison piétonne et permis la construction d'un superbe bâtiment

communal, fait de bois et d'acier, à la toiture végétalisée. Ce bâtiment devenu aujourd'hui Maison des Associations de Dampierre, a été réalisé avec l'aide du Conseil d'archi- tecture, d'urbanisme et de

l'Environnement (Caue), notamment de Madame Julliard, puis grâce aux talents de l'architecte Pierre Guillaume. Labelisé BBC (Bâtiment Basse Consomma- tion), il consomme très peu d'énergie. Des boîtes à livres partagés ont été installées dans chaque hameau, même si chacun continue à profiter de la très dynamique médiathèque Jura Nord à Gendrey.

En quête d'harmonie

« Séduits par la forêt, cet unique éco- système naturel existant encore au- jourd'hui, nous avons voulu à notre modeste échelle, créer un ensemble harmonieux et cohérent apportant bien être aux habitants de la commune du Petit-Mercey et d'ailleurs, tout en réduisant au maximum notre empreinte prédatrice et polluante pour notre environnement ». ■



Mutigney ...



Suivez le guide !

Photo © Jean-Claude Lambert



■ Laurent Champion, Chevigny

En juin 2017, Serre Vivante vous invitait à Mutigney pour découvrir la coutellerie Freyjean ... mais aussi son patrimoine.

Crée le long de la voie antique qui reliait la Séquanie aux régions de l'ancienne Bourgogne, Mutigney formait au moyen-âge une seigneurie en basse et moyenne justice mais dépendait de la baronnie de Pesmes pour la haute justice.

Un château Monument Historique

Le château qui date de 1450 appartenait à la famille de Vaudrey. Acheté par Etienne Le Moyne, conseiller au parlement de Dole en 1530, il restera dans cette famille jusqu'en 1766 lorsque François-Marie D'Agay, avocat général au parlement de Besançon, en devient le nouveau propriétaire. Au XIX^{ème} siècle, il sera habité par Anne-Nicolas-Camille-Eustache Guillaumeau, marquis de Saint Souplet. La famille Boiteux en devient propriétaire au début du XX^{ème} siècle. Le château de Mutigney fut maintes fois modifié, mais il a néanmoins conservé son aspect d'ancienne forteresse, notamment avec ses tours imposantes qui dominent la vallée de l'Ognon. Il comporte au nord un corps principal flanqué de deux tours rondes érigées sur une terrasse, une tour octogonale dans le mur sud, six cheminées gothiques subsistent encore dans le corps de logis. Un second corps avec deux tours carrées lui fait face au sud, délimitant une cour intérieure. Façades,

toitures et cheminées font l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques par arrêté du 22 juillet 1971.



Photo © Laurent Champion

Le lavoir de la Platrière

Coup de jeune pour les fontaines

Cet été, la municipalité a fait réaliser des travaux de nettoyage sur les deux fontaines du village inscrites au titre des Monuments Historiques depuis octobre 1979. Le décapage écologique par aérogommage - un sablage par projection de déchets de verre broyé par une aérogommeuse - a été réalisé par l'entreprise Tonnaire d'Andelot en Montagne.

L'église de l'assomption, érigée en 1780 à l'emplacement d'une petite chapelle sur les plans d'Anatoile Amoudrou, dispose d'un clocher comtois couvert de tuiles polychromes.



Photo © Laurent Champion

aux confins de la Haute-Saône et de la Côte d'Or



Le lavoir de la platrière, détail

Photo © Laurent Champion

Le lavoir dit de "la Platrière", fontaine du 18^{ème} flanquée de trois bassins, peut nous faire penser aux œuvres de Claude Nicolas Ledoux. Les piédroits sont constitués en alternance de pierres nues et de blocs légèrement saillants comme à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Aussi, les deux ouvertures en demi-lune sont des éléments décoratifs que l'on retrouve dans la grotte à l'entrée de la Saline. Ce rapprochement avec Claude Nicolas Ledoux est d'autant plus plausible que l'architecte travaillait à Besançon lorsque François Marie d'Agay, le seigneur de Mutigney, était avocat général au parlement de Besançon. On trouve dans cette fontaine la présence du puits-réservoir, du lavoir et de l'abreuvoir. Au début du XIX^{ème}, les deux premiers bassins étaient abrités par des murs de briques sur trois côtés, et recouverts d'une toiture.

Photo © Laurent Champion



Le lavoir-fontaine, rue du Château

Le pont des forges

L'histoire de Mutigney est aussi liée à celle des forges de Pesmes. Du minerai de fer était extrait à Mutigney et bon nombre d'habitants allaient y travailler. Le dernier haut fourneau s'est éteint en 1875. La commune comptait 500 habitants au milieu du XIX^{ème}. Les ouvriers de Mutigney utilisaient quotidiennement ce pont pour aller travailler aux forges.

Photo © Laurent Champion



La plaque de Tutillus

Cette plaque, brisée en trois fragments, a été retrouvée de façon fortuite en décembre 2000 sur l'emplacement d'une voie antique, le long d'une route

de la commune, au hameau de Chassey. Elle a ensuite été restaurée au musée d'archéologie du Jura à Lons. Cette plaque de bronze était recouverte à l'origine d'une fine feuille d'argent. Elle date de la fin du II^{ème} siècle. L'inscription, intégralement conservée sur quatre lignes, met en valeur des lettres élégantes très régulières, témoignant de l'importance de cette pièce. La plaque de Tutillus est une dédicace du grand prêtre du culte impérial dont le surnom Tutillus est d'origine gauloise. Elle était située à l'intérieur d'un temple. La dédicace mentionne un prix de 48 000 sesterces, ce qui représente une somme colossale pour l'époque. Espérons quelle puisse un jour être exposée au grand public... Et pourquoi pas une copie de retour dans la commune ? ■



Photo © Jean-Claude Lambert

Le tacot passait à Mutigney

Le chemin de fer vicinal Dole-Pesmes-Gray fut ouvert le 5 décembre 1901 et fermé le 31 décembre 1933. Il desservait Mutigney à raison de trois trains par jour. Un pont métallique enjambait l'Ognon, entre Mutigney et Pesmes. Aujourd'hui, seules les piles du pont sont encore là pour témoigner de ce passé.

Les camemberts de Mutigney



Les anciens se souviennent encore de la fromagerie artisanale



Poncelin qui a fabriqué des camemberts, des



années 30 jusqu'en 1965, sous les marques Poncelin et Marquis de Saint-Souplet.



Jusqu'à sa fermeture, la fromagerie Poncelin accueillait la cabine téléphonique du village.



Mutigny ... Suivez le guide !

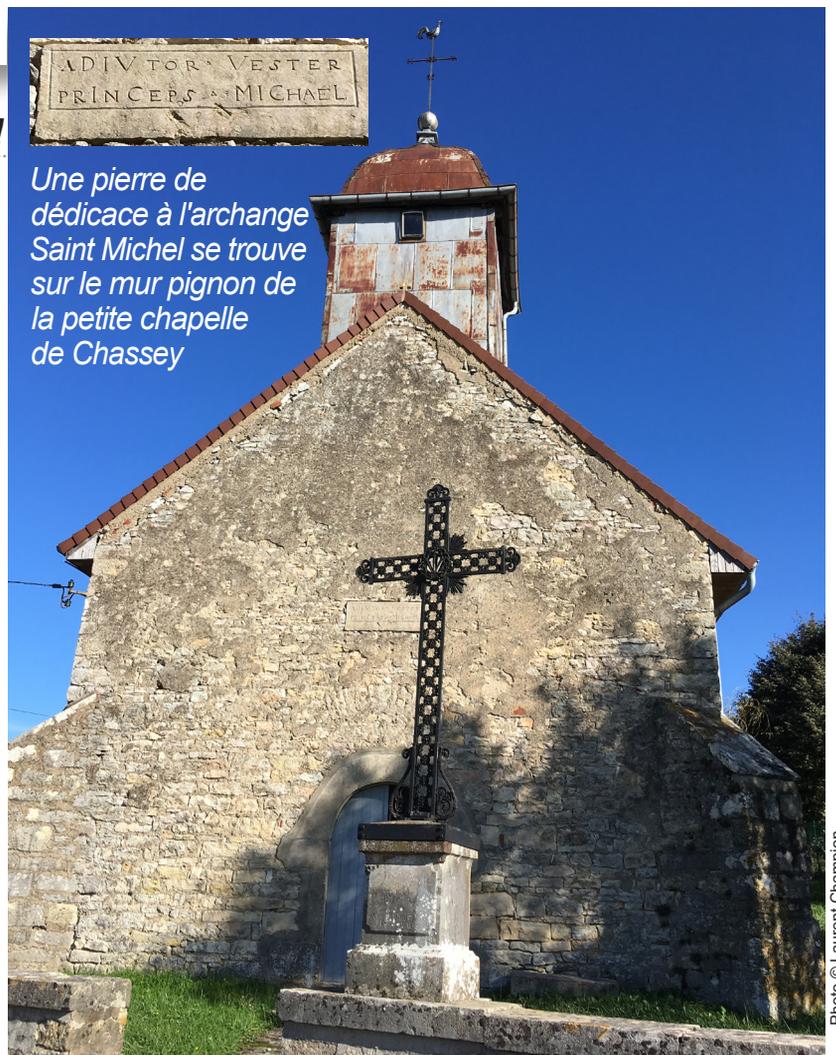
Mutigny et Chassey, bientôt 200 ans de vie commune

Les premières mentions d'une occupation apparaissent vers le XII^{ème} siècle : Mutigny est cité pour la première fois dans les chartes de fondation de l'abbaye d'Acey et en 1257 dans un acte de Guillaume, seigneur de Pesmes, sous le nom de Montigny-Pesmes.

C'est en effet en 1823, que la commune de Chassey peuplée de 160 habitants fusionne avec celle de Mutigny, permettant de constituer un village de quelques 500 habitants. Une fusion imposée : malgré la création en 1897 d'un cimetière à Mutigny, Chassey a souhaité posséder le sien, inauguré en 1903 ! Après la guerre de 1914-1918, des monuments ont été érigés dans toutes les communes et une nouvelle fois, le hameau de Chassey a souhaité rendre hommage à ses morts.



Photo © Laurent Champion



Une pierre de dédicace à l'archange Saint Michel se trouve sur le mur pignon de la petite chapelle de Chassey

Photo © Laurent Champion



La chapelle de Chassey

Dédiée à Saint-Michel, son origine remonterait au XV^{ème} siècle ... Elle a été restaurée en 2008, puis en 2017 et en

Énigme : la chapelle est-elle bien du 15^{ème} siècle ?

Armand Marquiset, sous-préfet de Dole, fervent défenseur du patrimoine, écrivait en 1842 : « L'église de Mutigny qui ne date que de 60 ans seulement n'offre rien de remarquable sous le rapport de l'architecture. Elle en a remplacé une autre fort ancienne. C'est un grand mal que cette démolition si fréquente des édifices religieux du moyen âge lorsque ces monuments ne menacent pas ruine. Ne voit-on pas qu'en renversant ces vieux murs, ces voûtes antiques frappées souvent des prières de détresse ou des cantiques de joie de nos aïeux, on efface une foule de souvenirs chers et utiles ! Habitants des villages, respect à vos vieilles églises. Rappelez-vous que leur enceinte sacrée a plus d'une fois sauvé vos pères de la fureur des bandes ennemies ! Changez si vous le voulez vos demeures anciennes en habitations plus commodes et plus riantes, il y aura de cette manière amélioration et progrès, mais ne touchez pas à vos monuments religieux. Qu'ils soient pour vous l'arche sainte. **A Chassey il existe une chapelle du quinzième siècle qui n'a rien de curieux** ». (in Statistique historique de l'arrondissement de Dole, page 272-273).

Le Père Armand Athias, natif de Mutigny et qui connaît bien l'histoire du canton, a été interrogé. Il donne une lecture fort intéressante de la pierre de dédicace de la chapelle où il lit ceci : « Adjutor vester princeps Michael ». Ce qui signifie littéralement « Votre protecteur, c'est le prince Michel ». Mais ce n'est pas tout. Il y a en effet des lettres en majuscules : aDIVtor Vester PRInCeps MIChaEL. Si l'on extrait ces majuscules et qu'on les ordonne, voici une date en chiffres romains : MDCCCLVIII. Soit 1763. On n'est loin du XV^{ème} siècle ! mais d'autres séquences sont possibles ... Cette lecture est-elle correcte ? La chapelle aurait-elle été restaurée au XVIII^{ème} siècle ? Est-ce une pierre de réemploi ? Merci de partager vos réactions ! A suivre ? ■

2019. Ont été réalisés : démontage du faux plafond, pose d'un nouveau plafond en bois, rénovation électrique, nettoyage des dalles, reprise de la porte, habillage des pierres intérieures, habillage du clocheton et de la charpente avec une trappe en plexiglas, enduit des murs à la chaux, rénovation du confessionnal. La commune a obtenu des subventions du département et du diocèse. La chapelle héberge notamment un tableau du 17^{ème} siècle représentant Saint Michel terrassant le dragon qui revêt la forme d'un dragon ailé, tableau inscrit au titre des Monuments historiques le 31 mars 2011.

Restauration réussie

Il s'agit d'une huile sur toile avec cadre en bois polychromé. Devant l'état de dégradation, la commune a décidé sa restauration en 2017. La composition peinte s'inspire du chef d'œuvre de Guido Reni peint en 1635 pour l'église romaine de Santa Maria della Concezione dei Capucini qui fut largement diffusée par l'estampe. La copie de Mutigny s'avère de qualité : les drapés de Saint Michel sont souples et se déploient avec naturel. La même source bolonaise est adaptée dans la copie d'époque analogue, accrochée dans l'église de Frasnelle-les-Meu-



Photo © Sylvie De Vesvrotte

lières. Le tableau offre une illustration assez savoureuse de la chute du démon avec un démon assez typique d'une imagerie populaire, aux traits accentués pour symboliser la fourberie et le vice. Le thème de Saint Michel combattant le dragon de l'Apocalypse devint le symbole de l'Église catholique en lutte contre l'hérésie protestante, ce qui explique à partir du XVII^{ème} siècle les nombreux sanctuaires dédiés à ce saint. ■

NATURE ET VÉGÉTAL AU COEUR



■ Laurent Hurisse, Peintre



Une enfance en pleine nature, déjà au milieu des arbres ...

Je suis né voilà un peu plus de 50 ans au cœur de la forêt d'Orléans dans le Loiret. Plus tard, après une formation forestière, je suis embauché, toujours dans le Loiret, à Nogent-sur-Verisson, au sein de l'un des plus riches arboretums européens.

L'arboretum, une formidable école !

Je vais y apprendre la botanique parmi les 2 600 espèces présentes sur le site. Dix-sept ans passés au milieu de cette richesse végétale ne m'ont pas suffi pour connaître toutes les espèces. Pendant plusieurs années j'ai travaillé à la création d'une pépinière et ensuite je me suis

Plaidoyer pour les arbres creux

Gardons nos vieux arbres ! Ils abritent une faune très riche, offrant gîte et couvert aux oiseaux, chauves-souris et autres espèces ... Une taille peut souvent faire renaître un verger que l'on pensait perdu. Il pourra reprendre sa place dans l'équilibre de la nature et offrir à nouveau généreusement ses fruits ! ■

formé et me suis occupé de la récolte, du conditionnement et des échanges de graines avec les plus grands arboretums mondiaux. Je fus ensuite affecté à tous les travaux d'entretien de ce domaine de 36 hectares : élagage, abattage, tailles de tous types et plantations pour enrichir les collections. Fort de ces années d'expériences, je m'installe à mon compte en 2001. De l'abattage de chênes et de pins pour le compte de l'ONF et autres marchands de bois, à l'entretien de sentiers et carrefours forestiers, j'ai passé la plupart de mes journées en forêt d'Orléans.

Au service du végétal

L'autre versant de mon métier concerne l'entretien d'espaces verts pour des particuliers : tonte, taille de haies représentent l'essentiel de mon activité au printemps et en été. L'automne et l'hiver sont principalement occupés par les élagages et les abattages d'arbres morts ou devenus dangereux mais bien sûr aussi par les plantations, pour mon plus grand plaisir, en proposant d'autres alternatives aux variétés de plantes que l'on peut trouver en jardinerie. L'échange autour d'un pro-



Quand la haie champêtre remplace la haie de thuyas jet d'aménagement végétal est primordial. Je pratique également la taille d'arbres fruitiers, exercice de plus en plus oublié des professionnels de l'espace vert, mais oh combien nécessaire et intéressant ! Qui n'a pas besoin de conseils ?

Installation dans le Jura

Afin de rejoindre ma compagne dans le Jura, j'ai quitté le Loiret à la fin de l'année 2018 pour Peintre où je me suis réinstallé en micro entreprise en mai 2019. J'exerce ce métier par passion. Il me permet de partager mon expérience, mes connaissances du végétal et de la nature en général dans le souci de satisfaire celles et ceux qui font appel à mes services, collectivement, comme particuliers. ■

Ma passion pour la nature m'a très tôt plongé dans le monde de l'ornithologie. Ma rencontre avec Didier Collin, fondateur du site oiseaux.net au festival international de la photo animalière de Montier-en-Der, marque le début de ma collaboration avec cette belle équipe !

En savoir plus : <https://www.oiseaux.net>



■ Nathalie Rude, Romain Vigeard et Champ Vounans

L'Atelier du Lavoir, 5 rue de l'école à Ougney
03 84 71 75 29
06 12 90 46 20
stephanehalbout@yahoo.fr

Ougney, entrez dans l'atelier du Lavoir



L'ALCHIMISTE DE LA COULEUR

ET DES MATIÈRES

Stéphane Halbout, artiste peintre professionnel, réalise une peinture expressive, gestuelle, à base de matériaux divers. Ces deux dernières années il a travaillé le bitume, mais affectionne également la peinture à l'huile

“ **Le rêve est tout, la technique ça s'apprend** ”

Jean Tinguely

Pourquoi ne pas vous essayer à la peinture ?

Stéphane Halbout propose en 2019-2020, un atelier de peinture à Petit-Mercey (maison des associations de Dampierre). L'inscription est possible en cours d'année. Cet atelier se compose d'environ 15 séances. Des journées techniques ou sur un thème particulier seront envisagées, avec notamment des journées en plein air. Les séances sont de 3 heures pour profiter pleinement de l'instant, en prenant en compte le temps d'installation, le temps de communication, le temps de création et le temps du rangement du matériel et de l'espace.

Ces séances proposeront une peinture favorisant l'expression. Une forme d'échappatoire émotionnel et sensoriel, sans maîtrise technique préalable demandée aux participants. La présentation de l'atelier aura lieu le samedi 16 novembre de 14h à 17h à la maison des associations de Dampierre. Il ne s'agit pas "d'apprendre à peindre", mais plutôt de favoriser l'expression artistique, selon les besoins et les attentes de chacun. Pour Stéphane, "La technique doit être au service de la création. La vérité est en soi. C'est pourquoi on ne se trompe jamais !" ■

Un élan spontané et instinctif compose ses œuvres faisant revivre avec force la nature et ses éléments. Notre regard plonge à l'intérieur de la matière et nous transporte alors au sein même de la fluidité de l'eau, de la chaleur du feu, de la rugosité de la roche, des plis de l'écorce, des vapeurs de cendres, du souffle du vent ou de la brillance du bitume grâce à l'effervescence de son émotion. « Je cherche avant tout à dégager de ce côté sombre la lumière et l'énergie, ce qui permet de créer cette tension, cette force. Provoquer des réactions, des émotions est pour moi l'essentiel ».



technique mixte sur toile - 100x100cm

centre sur l'énergie qui se dégage de la nature : la roche, le vent, l'air... Je tente de mêler tout cela pour aller vers une perception très personnelle de la nature. Je ne peins pas ce que je vois, mais ce que je ressens ». L'artiste exerce également en parallèle une seconde activité artistique puisqu'il crée et réalise sur commande des peintures murales monumentales pour le compte de particuliers, collectivités, entreprises, associations. La visite de l'atelier du Lavoir, à Ougney, vaut le détour de vos promenades. Notamment, il sera ouvert le samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h pour un vide atelier. ■

L'harmonie des couleurs

Stéphane travaille les couleurs avec harmonie, transparence et une grande sensibilité, de même que les noirs et les blancs. Il s'inspire de William Turner, Zao Wou Ki, Georges Mathieu, Hitoshi Mori, Anselm Kiefer, tout en étant non conformiste et laissant libre court à son ressenti de l'instant.

Invitation au voyage

Ses toiles nous invitent à un voyage où s'entremêlent matières et couleurs. « Je me con-



En savoir plus > www.stephanehalbout.com

bitume et glycéro - 50x50cm

Crédit photo © Nathalie Rude

Romain, un habitat intelligent, écologique et éco-énergétique

UNE MAISON DE PAILLE



■ Nathalie Rude, Romain, Vigeard et Champ Vounans

+> <http://maisonpaillearomain.blogspot.com/>

Emmanuelle Coin et Marc Gérard se sont lancés en 2011 dans la construction d'une maison à ossature bois et remplissage paille ...

Un habitat basse consommation adapté à une vie sereine, une maison à taille humaine comparativement à l'ancienne ferme comtoise qu'ils occupaient à Louvatange et donc plus facile à chauffer, avec moins de charges au quotidien et plus économique d'une façon générale. « Nous avons l'envie de faire quelque chose d'un peu différent, en accord avec nos convictions. L'idée de réaliser une maison complètement biodégradable, comme nous ! ». Abonnés à la revue *Les Quatre Saisons* (éditions Terre Vivante), c'est grâce à celle-ci qu'ils ont découvert la possibilité d'une construction peu énergivore. « Nous nous sommes rapprochés de Jean-Michel Biancamaria de la société *Octonome*, constructeur de maisons en paille. Le principe nous a plu. Le maître d'œuvre nous a alors associé à la création des plans, les adaptant à nos souhaits et au terrain ».

Un chantier participatif

« Nous avons soumis l'idée d'un chantier participatif, proposée et relayée par



le constructeur sur son site Web, à nos amis et à la famille ». Une quinzaine de personnes se sont alors relayées, venant d'horizons très différents. Certains sont venus une journée, d'autres ont participé toute une semaine. « Nos deux fils et des parents ont également participé. Nous logions et nourrissions tout ce petit monde, dans une ambiance conviviale et dynamique. C'était tout à fait cosmopolite. Des gens rigoureux, d'autres moins mais contribuant à une belle ambiance. Jean Michel attribuait les tâches et chacun était amené à une certaine rigueur qu'il en soit ».

Une fois le terrassement réalisé par un entrepreneur local, Sylvain Guyon, de Chazoy, le chantier de construction a duré environ sept mois, avec quelques interruptions. D'autres artisans locaux ont contribué : l'entreprise Roger, de Romain, pour la toiture et l'entreprise Coincenot, de Salans, pour les huisseries et l'escalier intérieur. « Un de nos fils, menuisier, en formation chez Coincenot, a naturellement participé à la conception de l'escalier ».

Un assainissement naturel

Aquatiris a été sollicité pour l'assainissement afin d'adapter le système à phyto-épuration au terrain. Ce bureau d'étude a fourni un plan complet, précisant les plantes à positionner. L'entreprise Sylvain Guyon a alors réalisé l'installation, validée par la suite par le Service Public

d'Assainissement Non Collectif de Jura Nord. Ce système filtre planté fonctionne parfaitement, son dimensionnement pour quatre personnes est adapté aux toilettes sèches pour le rez-de-chaussée et a des toilettes classiques pour l'étage. Il faut faucher les plantes filtres deux fois par an.

Douces énergies !

Le poêle de masse consomme 4 à 5 stères de bois par an pour chauffer l'ensemble de la maison. « Nous faisons environ un feu par jour en plein hiver et une flambée tous les deux ou trois jours en intersaison ». La maison étant bien isolée avec la paille et la chaux, l'été de canicule est tout à fait supportable à l'intérieur. « Il suffit de vivre à l'africaine, les fenêtres et volets fermés côté sud ». Le sol, élément important d'isolation et de confort, est composé de bastaings et de chènevotte. Pour l'eau chaude sanitaire, une pompe à chaleur air-eau a été mise en place. « Nous sommes très satisfaits de ce choix peu énergivore et économique ». Les finitions murales intérieures et extérieures sont à base d'enduit à la chaux avec des tons réalisés à l'aide de pigments naturels. « Cette année nous avons fait installer des panneaux photovoltaïques. L'énergie propre ainsi produite est revendue à EDF. C'est la fruitière à énergies de Quingey, qui a réalisé l'étude de faisabilité et nous a conseillés dans le choix des matériaux et apporté une aide au montage de dossier pour EDF. Les panneaux sont garantis recyclables ». ■



Le poêle de masse finlandais NunnaJuni



La chènevotte est un matériau d'isolation naturel issu du chanvre. Elle provient de la partie intérieure de la tige, transformée en copeaux. Imputrescible, elle permet de retenir efficacement la chaleur. C'est aussi un bon isolant phonique grâce à sa très faible densité (100kg/m3).



■ Joël Poret,
Ougney



François PAGEAUT
5 treige de la Brizotte
39290
Montmirey la Ville

pageautfr
@hotmail.fr

Montmirey-la-Ville



LE DESSINATEUR

La rue du Dieu de Pitié à Moissey



Il dessine, trace, colore arbres, vieilles pierres et paysages ...

A Montmirey-la-Ville, c'est dans l'impasse répondant au nom poétique de « Treige de la Brizote » qu'oeuvre François Pageaut. C'est en général en fin de journée qu'on le trouve à la table de travail entouré de ses nombreuses productions garnissant les murs de son atelier ou soigneusement rangées dans d'épais classeurs.

depuis toujours le dessin à l'encre et au crayon, sa technique est depuis quelques années étayée par la peinture à l'aquarelle qui apporte une certaine douceur à son oeuvre. Depuis peu, il s'essaye à la peinture acrylique.



La maison de Roger Sirdey à Montmirey-la-ville

Une passion de toujours

Se définissant comme « autodidacte » c'est dès l'enfance qu'est née la passion de François pour le dessin, plutôt mauvais élève à l'école primaire « mais toujours premier en dessin ». Il n'a, depuis, jamais cessé de pratiquer son art. Sa formation initiale de dessinateur industriel influence certainement la finesse du trait et la minutie du dessin, mais c'est avec une grande sensibilité artistique qu'il retranscrit et réinterprète des éléments de la nature, du patrimoine bâti. S'il pratique

La nature comme source première d'inspiration

Féru de randonnée, c'est au cours de ses pérégrinations qu'il glane sensations et impressions qui le nourriront une fois l'atelier retrouvé. Sans modèle précis c'est plutôt une ambiance, un ressenti qu'il cherche à rendre. En témoignent en particulier des paysages où les arbres évoquent une atmosphère, créent une émotion propice à la rêverie. C'est une autre démarche qui guide son pinceau lorsqu'il répond aux commandes du Parc Naturel Régional du Haut-Jura désireux de célébrer la mythique Ligne des hironnelles à travers un guide, et les villes portes du parc par sa collection Patrimoine. Muni de son carnet de croquis, François pose un regard attentif sur l'antique voie ferrée, gares, viaducs, ponts, anciennes forges et autres réalisations architecturales telles que fontaines, lavoirs, corps de ferme, illustrant

parfaitement l'initiative du parc et du Conseil Régional. L'objectif est alors différent répondant davantage à une exigence descriptive, de perspective, qui lui permet d'exprimer son goût déjà ancien pour ce type de dessin. Mettant en valeur le bel appareillage d'une porte ou la singularité d'un vieux calvaire il fait montre d'une sensibilité que le pinceau transcrit. En témoigne sa récente exposition à la chapelle des Jésuites à Dole lors des journées du patrimoine. Jusqu'à la retraite il n'avait quasiment jamais exposé ses créations, sa fonction de directeur de l'association Loisirs Populaires dolois ne lui laissant guère de disponibilités à consacrer à la peinture. Depuis il accueille tantôt chez lui, tantôt ailleurs, un public avec lequel les moments d'échange sont forts. En décembre il exposera à « l'Espelette » de Pontarlier. ■

Le porche Lefranc,
Montmirey-la-Ville





Le 13 mars 2019, à Pontarlier, la Salle Morand était pleine à craquer pour écouter Mathieu Cassez, ingénieur agronome, parler des conséquences du réchauffement climatique sur la production du lait à comté.

LAIT, COMTÉ ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

■ POUR UN COMTÉ SOUTENABLE



Crédit photo : © G. Benoit à la Guillaume. <http://www.benoitaguillaume.com>

DOSSIER



■ Gérard Mamet, article écrit initialement pour la Feuille Verte (EELV FC)

Plus de 150 personnes - en majorité des agriculteurs - avaient répondu à l'invitation à débattre lancée par la Confédération Paysanne

En Franche-Comté, l'AOP Comté c'est 2 500 exploitations, 150 fruitières et 13 affineurs, soit 14 000 acteurs qui vivent directement de la filière. C'est dire son importance. En se gardant d'être Madame Irma, Mathieu Cassez s'est livré à un exercice difficile mais ô combien important : d'abord évaluer les conséquences du réchauffement sur la pousse de l'herbe en abordant différents scénarios, puis en évoquant différentes mesures d'adaptation.

Les conséquences d'un réchauffement bien réel

La sécheresse de l'été 2018 a sans doute convaincu les derniers sceptiques sur

la réalité du réchauffement climatique. Il y a même des scénarios catastrophe où le climat de Besançon ressemblerait à celui de la Toscane en 2050 et à celui de la Grèce en 2080, avec une augmentation de + 4 °C en 2100. Dans ces conditions, y aura-t-il encore des vaches et du Comté en 2050 ? Ou bien les paysans francs-comtois devront-ils passer à l'élevage des chèvres ?

Le réchauffement va modifier la pousse de l'herbe

Les chercheurs ont modélisé cette évolution : la pousse sera plus précoce, mais elle va être interrompue pendant l'été pour reprendre un peu à l'automne si la sécheresse ne dure pas trop longtemps. En effet, la période sans pluie pourrait durer jusqu'à quatre mois et demi. Une partie variable du fourrage devra donc servir à nourrir les vaches pendant l'été. Mais ce n'est pas la seule difficulté puisque la météo va devenir aussi plus chaotique. On prévoit au printemps des épisodes de fortes pluies, à plus de 50 mm par jour. Dans ces conditions, dans des prairies détrempées, le pâturage des vaches risque de saccager les sols et il sera difficile de récolter et de sécher le foin. Globalement, le rendement dans la production d'herbe

va forcément diminuer sensiblement sur l'année, de 14 % dans le scénario le plus optimiste, mais de 23 % dans un scénario pessimiste. L'élevage franc-comtois va bien devoir s'adapter.



GAEC de la Vuillaumière à Remoray-Boujeons

Pour s'adapter, faudra-t-il diminuer la production laitière ?

Mathieu Cassez pose d'entrée, les deux directions à prendre pour s'adapter : soit on peut trouver les moyens de compenser la baisse de la production d'herbe, soit il faudra diminuer le nombre de vaches. Comme la durée de la pousse de l'herbe va globalement décroître, on peut éventuellement améliorer la gestion des effluents (fumier, lisier), avoir davantage recours aux engrais ou augmenter la part de prairies artificielles. Mais ce sont des solutions qui posent aussi

David Guillaume, Mélody et Xavier Thabard ont choisi d'arrêter les engrais sur leurs parcelles pour améliorer la résilience de leurs prairies. La recherche d'autonomie fourragère quitte à diminuer son cheptel : l'histoire de la ferme a permis le choix d'une pratique extensive. Pas forcément évident pour d'autres exploitations...

Quelle production à l'horizon 2030 ?

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté a lancé en partenariat avec le CIGC, une réflexion sur les futurs possibles de la production laitière AOP du massif jurassien. Sur la base de 5 scénarios potentiels, l'étude pousse les enjeux actuels au bout de leur logique et ouvre la voie à une large réflexion autour des décisions d'avenir. ■

>> <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/AvenirComte.pdf>

La tendance est à l'augmentation de la densité laitière et donc de la pression de production de lait. Globalement les populations les plus extensives diminuent en nombre et les plus intensives augmentent. C'est la conséquence d'une hausse du volume de production globale de comté tirée par les marchés porteurs (+56% de fromage produits en 20 ans).

d'autres problèmes, notamment environnementaux. Les agriculteurs pourraient avoir recours à l'achat de fourrage ou de davantage d'aliments complémentaires. Mais ça reste des solutions à la marge. Le conférencier en vient donc au deuxième terme de l'alternative, la réduction du nombre de vaches. Le chargement actuel moyen

est de 1 UGB/ha (*), il faudrait passer à 0,7 ou 0,8 UGB/ha et donc inverser la tendance de ces dernières années qui a été à l'intensification. La densité laitière actuelle est, selon les fermes de 2 000 l à 4 000 l de lait/ha. Mais ces dernières années, 20 % des élevages sont passés de 3 000 l à 4 000 l. Dans le contexte du réchauffement, cette tendance va s'inverser.

Et si on passait toute la filière Comté au bio...

Pour l'instant, la filière comté se porte bien. Entre 2014 et 2018, le lait à comté est passé, en moyenne de 460 à 533 € la tonne, alors que le lait "standard", nettement moins bien rémunéré subissait les



Le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté

Univers professionnel lié par une histoire et une culture, la filière Comté est également soudée dans une communauté de destin économique. Avec une production de plus de 65 000 tonnes, le Comté contribue très largement à l'essor économique du Massif jurassien. Les indispensables fonctions de promotion, de défense des intérêts de la filière, d'animation, de recherche... sont assurées par le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté. Cette collective est à la fois porte parole et trait d'union entre les partenaires de la filière et son environnement économique, administratif, politique ou scientifique. Le CIGC a été créé par décret le 11 juin 1963. Il est actuellement présidé par M. Alain Mathieu, producteur de lait à Bief-des-Maisons (Jura). Son siège est à Poligny. Il comprend des représentants des producteurs de lait à comté, des fromagers (coopératives et privés) et des affineurs. C'est lui qui rédige le cahier des charges et qui définit chaque année la quantité à produire. ■

fluctuations du marché. Pourtant cette croissance n'a pas mieux rémunéré le travail, puisque le surplus de revenu a été dépensé en achat d'engrais ou d'aliments, en mécanisation ou en investissements dans les bâtiments. Un représentant du Crédit Agricole a confirmé, dans le débat, qu'il y avait bien du surinvestissement.

À chaque fois qu'on intensifie, on est moins efficace économiquement.

Mathieu Cassez

Faire face aux enjeux ...

Le conférencier en vient à aborder la question des nouveaux enjeux dont il faudra bien tenir compte :

- la nécessaire réduction des gaz à effet de serre. Or le recours à trop d'aliments complémentaires (soja) ou l'artificialisation des prairies les augmentent.
 - La préservation de la ressource en eau. A 0,7 UGB/ha, les conséquences sur les nappes phréatiques et les rivières seraient moindres.
 - La limitation de l'érosion de la biodiversité, provoquée par l'intensification.
 - La limitation de l'impact sur les paysages en arrêtant la pratique du « casse-cailloux ».
- Si la croissance de la production laitière ne signifie pas forcément une amélioration du revenu des agriculteurs, la baisse de volume pourrait néanmoins permettre le maintien du chiffre d'affaire, grâce à l'augmentation des prix, à condition de passer à l'Agriculture Biologique. Pour Mathieu Cassez : « Soit on organise la décroissance, soit on va la subir par le climat, dans la douleur ». La généralisation du bio dans les cantines scolaires pourrait soutenir la filière bio généralisée dans la production du Comté.

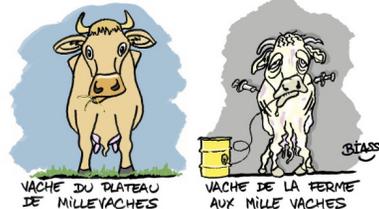
étaient présents au débat, pas convaincus par le « tout bio », mais tous deux bien décidés de s'impliquer dans la recherche de solutions collectives exigeantes. Mais M. Cassez souligne que ce type d'organisation de la filière AOP est à contre-courant de la mondialisation et du tout concurrentiel. Il lance une boutade : « Pour les tenants à Bruxelles de la concurrence libre et non faussée nous devons être considérés comme une organisation de malfaiteurs... ». Le réchauffement climatique exige une révision conséquente de la Politique Agricole Commune qui est un enjeu important pour l'Europe. Depuis sa naissance en 1962, c'est la vision néo-libérale qui s'est imposée : toujours plus de compétitivité pour produire au prix le plus bas, pour l'exportation. Ce modèle profite avant tout aux géants de l'agrochimie et de l'agroalimentaire. Il a eu des conséquences catastrophiques d'abord sur l'emploi par la disparition d'un grand nombre de paysans, mais aussi sur la biodiversité et sur la pollution de l'eau, de l'air et des sols avec comme conséquences des problèmes majeurs de santé publique. Dans la tradition des fruitières, les producteurs de lait à Comté ont réussi à s'organiser collectivement et à résister au moins partiellement à ce modèle par une maîtrise des quantités produites, de la qualité et des prix. Une Politique Agricole ET Alimentaire Commune pourrait s'en inspirer. Il s'agirait d'encourager et de soutenir une agriculture qui réponde aux attentes des citoyens : alimentation saine, produits de qualité, respect du bien-être animal, maintien de la biodiversité, généralisation du bio, pratiques agro-écologiques... Une telle agriculture serait favorable à l'emploi et permettrait, comme le montre le prix du lait dans les territoires en AOP Comté, une rémunération plus équitable de ses paysans.

Faire face collectivement à la gravité de la situation

Après la sécheresse de cet été, aucun climatosceptique ne s'est exprimé et les paysans semblaient tous conscients que le dérèglement climatique c'est déjà maintenant. Ce qui a été remarquable à Pontarlier, c'est que le dialogue soit possible entre tous, qu'ils soient à la FNSEA, à la Chambre ou à la Conf, sans animosité comme si tous étaient bien conscients de la gravité de la situation et de la nécessité d'y faire face collectivement. Merci à la Confédération Paysanne d'avoir permis ce débat ■

(* UGB : Unité de Gros Bétail, c'est l'équivalent d'une vache laitière adulte. Une brebis, par exemple, ne vaut que 0,15 UGB, une génisse de 300 kg environ 0,5 UGB.

IL NE FAUT PAS CONFONDRE !



Ne pas oublier les questions politiques

Le scénario « Vert », celui du passage au bio, pourrait s'appuyer sur un cahier des charges renforcé pour limiter la taille et la productivité des exploitations et favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement. D'ailleurs Claude Vermot-Desroches, l'ancien président du CIGC et Alain Mathieu, le nouveau,

Crédit photo : © G. Benoit à la Guillaume, <http://www.benoitlaguillaume.com>



POUR UN COMTÉ SOUTENABLE



■ Gérard Mamet, article écrit initialement pour la Feuille Verte (EELV FC)

Cahier des charges du Comté: le Collectif SOS LRC demande de vraies normes agri-environnementales compatibles avec la préservation des rivières ...



La révision actuelle du cahier des charges du Comté est un moment important pour les rivières comtoises. Le Collectif « SOS Loue et Rivières Comtoises » (SOS LRC) présente ses propres propositions pour obtenir un cahier des charges compatible avec la préservation des rivières... et des prairies. La production de lait à Comté domine l'agriculture des plateaux jurassiens. Cette agriculture bénéficie d'une image verte et même si nous ne sommes pas (encore) dans les excès bretons les dérives actuelles (lisier, intensification de la production, casse-cailloux...), les conséquences pour les rivières sont dramatiques du fait des sols calcaires peu épais et de rivières calcaires peu tolérantes à la pollution.

Marc Goux, animateur du collectif SOS LRC



Depuis quelques années déjà le Collectif SOS LRC, sans nier la part domestique des eaux usées, a bien démontré la prédominance des pollutions agricoles dans les pollutions organiques (azote, phosphore). Il est urgent d'avoir une production de lait à Comté respectueuse des rivières en empêchant l'intensification actuelle. Les prairies, alors beaucoup plus fleuries, et l'image du Comté en profiteront aussi.

12 propositions

Le collectif SOS Loue et Rivières Comtoises et les ONG de l'environnement proposent 12 mesures concrètes « pour un Comté soutenable, en équilibre avec son territoire et ses hommes ». C'est Marc Goux, animateur du collectif SOS LRC, qui a présenté ces dernières à la presse de manière détaillée le 14 juin 2019 à Besançon. Les propositions sont étayées par un gros travail scientifique sur les rapports entre agriculture et environnement.

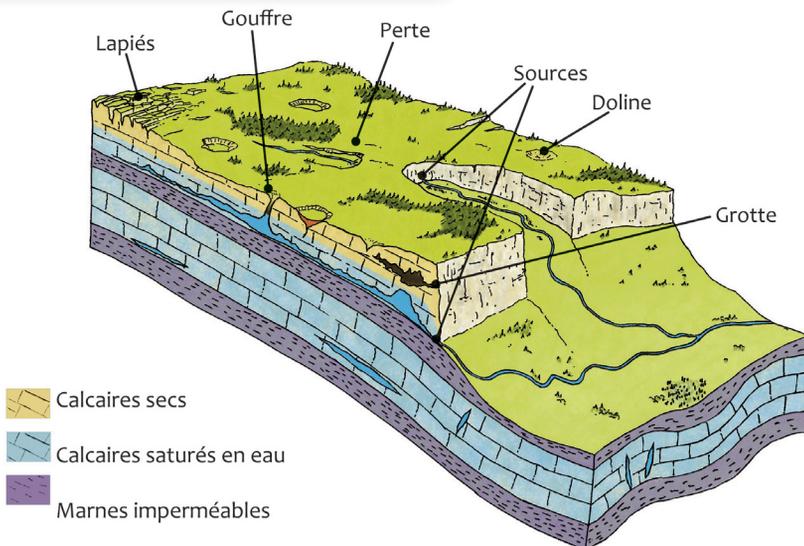
Tirer les conséquences de mauvaises pratiques

Depuis dix ans, les rivières de Franche-Comté sont en mauvais état. Pêcheurs et défenseurs de l'environnement se

Le collectif « SOS Loue et Rivières Comtoises » rassemble des associations de protection de la nature, d'éducation à l'environnement, de défense des usagers et des consommateurs d'eau et des membres adhérents à titre individuel. Il trouve toute sa légitimité en s'appuyant sur la charte nationale de l'environnement. Il a pour objectif de protéger la faune et la flore des espaces naturels aquatiques de Franche-Comté.



souviennent des hécatombes de truites et d'ombres dans la Loue en 2010-2011, puis dans le Doubs franco-suisse, le Dessoubre et les autres rivières de notre région. Même si les causes sont d'origines diverses, en région karstique fragile, l'intensification de l'élevage et le passage au lisier ont joué un rôle prépondérant dans cette dégradation. Les volumes de lait à Comté ont augmenté de 24 % en dix ans, entraînant une aug-



Très faible diversité florale dans cette parcelle à Trévillers (Doubs), composée presque uniquement de pissenlits, paysage qui se généralise...

mentation comparable des effluents d'élevage. Or les sols sont peu profonds et l'ammoniaque et les nitrates des lisiers, lessivés sur les plateaux, se retrouvent rapidement dans les rivières des vallées.



Moins de fleurs dans les prés

L'état dégradé des rivières n'est pas la seule conséquence de l'intensification de l'élevage. La biodiversité florale des prairies, largement utilisée dans la publicité pour le comté, s'effondre également. La vocation touristique de notre région pourrait également en pâtir. Tout cela dans un contexte de réchauffement climatique dont on a vu les effets déléterés au cours de l'été et de l'automne 2018. Ces propositions s'inscrivent donc dans le scénario « Excellence environnementale » retenu à l'unanimité par le groupe de travail chargé de préparer la révision du cahier des charges de l'AOP Comté. Il est assez difficile de résumer en quelques paragraphes un document de plus de 30 pages. Allons à l'essentiel.

Pourquoi et comment désintensifier ?

Comment diminuer la pression de l'élevage sur la biodiversité des prairies et sur les rivières ? L'intensification est la conséquence à la fois des épandages excessifs d'effluents riches en azote, de l'augmentation des apports d'aliments complémentaires (tourteaux de soja, céréales cultivées en dehors de la zone à Comté), de la sélection de la montbéliarde dans le sens de la spécialisation « lait » au détriment de la rusticité. D'où les trois premières propositions du collectif.

Mettre un frein à la généralisation du lisier

Le document du Collectif consacre une page aux conséquences de la généralisation du lisier. Avec le fumier, l'azote organique est transformé progressivement par les micro-organismes du sol en azote minéral absorbé par les plantes au fur et à mesure de leur développement. Avec le froid, l'activité des microbes s'arrête et la fourniture d'azote est donc régulée en fonction des besoins des plantes. À l'inverse, le lisier contient de l'azote soluble et, en période pluviale froide, il est entraîné directement dans les rivières via le karst, avec les conséquences catastrophiques que l'on connaît sur les insectes aquatiques et les poissons. On observe aussi que le lisier entraîne une forte diminution de la diversité florale des prairies, d'où la proposition de revenir, au moins en partie, au fumier.



Tout en bio !

Le passage général au bio est une proposition phare du collectif. Outre l'abandon de l'usage des pesticides, il entraînerait une diminution des volumes de lait et donc de la pression sur les milieux. L'intérêt du bio, c'est que cette baisse de production serait compensée à la fois par la diminution des coûts et par une meilleure valorisation en termes de prix de vente. En complément du bio, le collectif propose de passer à 95 % d'autonomie alimentaire des vaches (contre 70 % aujourd'hui) grâce au fourrage et aux concentrés produits sur la ferme. Rappelons au passage que l'importation de soja du Brésil pousse à la déforestation de la forêt amazonienne et donc à la détérioration du climat.

Penser aussi au climat

Si l'élevage, dans la région du Comté, ne consomme que 5 % de l'énergie, il produit 50 % des Gaz à effet de serre. En fait, ce ne sont pas principalement les émissions de CO₂ qui en sont responsables, mais celles de méthane et de protoxyde d'azote émis par les activités agricoles, qui ont un effet de serre



respectivement 25 et 300 fois plus important que le CO₂. Il est facile de comprendre qu'une réduction de 25 % de la production de lait à Comté entraînerait une réduction comparable des Gaz à effet de serre.



Méthanisation : prudence

Le Collectif signale aussi que la généralisation de la méthanisation, comme le propose l'ADEME, n'est pas une bonne idée. En effet le carbone qui se retrouve dans le méthane n'est pas restitué au sol sous forme d'humus. Or l'enrichissement des sols en humus, grâce aux épandages de fumier, est une manière de stocker le carbone et donc de réduire les Gaz à effet de serre.

Changer les mentalités

Plus généralement le document propose « une politique de préservation et une reconquête des écosystèmes naturels et de la biodiversité générale des territoires pour atténuer l'évapotranspiration des sols, favoriser la pénétration et la rétention des pluies et augmenter la résilience générale des territoires et des fermes ». L'intensification de l'élevage a d'autres conséquences : alors que les montbéliardes faisaient couramment une dizaine de lactations, la moyenne actuelle est de 2,7 lactations. Une lactation est la période de production laitière entre deux vélages. Elle correspond à peu près à une période d'un an. En fait la production intense de lait entraîne pour les animaux une fatigue, des difficultés de digestion et de reproduction, des pathologies mammaires. Une vache est donc généralement « réformée » après trois lactations, c'est à dire à l'âge de 6 ans, alors que son espérance naturelle de vie est de 20 ans. Cette pratique est coûteuse et ne respecte pas le bien-être animal. Le Collectif propose de passer à 6 lactations minimales en moyenne de ferme. Trouver un nouvel équilibre entre l'agriculture et l'environnement implique un changement des mentalités. D'abord il faudrait inverser la tendance au « toujours plus gros » : limiter la taille des exploitations et revenir à ce que la Confédération paysanne appelle une « agriculture paysanne », par exemple à



Crédit photo © G.Benoit à la Guillaume, <http://www.benoitlaguillaume.com>

l'occasion de l'installation des jeunes agriculteurs. Ensuite il faudrait généraliser les pratiques agroécologiques et le bio. Ce qui suppose d'adapter l'enseignement agricole, à la fois dans la formation initiale et dans la formation continue.

Le temps presse !

Le nouveau cahier des charges ne sera adopté qu'en 2020/2021 et il ne pourra avoir des effets positifs sur la biodiversité et les milieux aquatiques que très progressivement. Son ambition doit être à la hauteur des défis à relever. ■



conférence "Production du lait à Comté et changement climatique" jeudi 28 novembre à Saint-Laurent en Grandvaux, salle de la Sittelle, 17 rue du coin d'Amont, à 20h30 Avec l'intervention de Matthieu CASSEZ, ingénieur agronome et de Sylvain PELLERIN, expert du climat à l'INRA de Bordeaux

Les 12 mesures de SOS Loue et Rivières Comtoises pour un Comté soutenable en équilibre avec son territoire et ses hommes :

1. Le retour à l'autonomie alimentaire du bétail
2. La reconquête de la biodiversité florale et animale des prairies naturelles
3. Le retour à la vache montbéliarde/simmental rustique
4. La réduction des GES, en cohérence avec la stratégie nationale bas carbone
5. L'adaptation des fermes au réchauffement climatique.
6. Le bien-être animal.
7. Le passage au bio possible et indispensable.
8. La limitation de la taille des exploitations.
9. Une politique d'installation des jeunes agriculteurs.
10. Le respect des plafonds techniques.
11. Une gouvernance élargie du CIGC
12. La limitation de l'influence des multinationales du lait.



La Fromagerie à comté de Chevigny

La fromagerie de Chevigny collecte le lait de quinze exploitations, dont quatre en bio, pour fabriquer du Comté bio et traditionnel (affinés par la Maison Rivoire-Jacquemin), et du Morbier. Le magasin tout habillé de bois est tenu par trois vendeuses en alternance. Vous y trouverez les produits de la coopérative (Comté, Morbier, beurre, crème, sérac, lait cru) et des produits locaux et régionaux (Bleu de Gex, fromages de chèvres, Mont d'or, cancoillotte et metton, yaourts, miel, vin d'Offlanges et Côtes du Jura, jus de pommes ... Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h30. ■

+> Fromagerie de Chevigny, rue d'Amont - Tél.: 03 84 70 28 56
Mail : cooperativecomte.chevigny@orange.fr



■ Nicolas Roques,
Dole

Quelques nouvelles de l'éolienne citoyenne



Plus de 600 citoyens ont personnellement investi de leur épargne dans l'acquisition d'une éolienne du parc de Chamole qui en compte six en tout



L'autorisation d'exploiter un parc éolien est assortie d'une obligation de suivi environnemental et notamment de suivi d'impact sur les oiseaux et les chiroptères.

En 2018, l'éolienne citoyenne a produit 5 660 751 kWh

Elle est déjà à 4 403 961 kWh pour les 9 premiers mois de 2019. La production annuelle moyenne correspond à la consommation de plus de 2 000 familles (hors chauffage et eau chaude) et évitant ainsi le rejet de 650 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. Ces chiffres sont à multiplier par 6 : le parc compte six machines ! Cette production est conforme aux prévisions, pour la même période, elle est en hausse de 10 % en 2019 par rapport à 2018, où l'éolienne fut arrêtée à plusieurs reprises pour cause de réglages.

Une belle récompense en 2019

La Société d'Économie Mixte Énergies Renouvelables Citoyenne (SEMERCi) créée dans le Jura à partir du projet éolien citoyen de Chamole, a obtenu le trophée 2019 de la fédération nationale des Entreprises Publiques Locales (EPL). Le trophée EPL vise à mettre en valeur des initiatives significatives en matière de performance économique, sociale ou environnementale. La SEMERCi a été reconnue comme étant un outil local, public et citoyen, qui a permis de créer une dynamique locale autour de la réappropriation de projets industriels par les collectivités et s'est concrétisée, par le rachat au côté de la coopérative Jurascic, de l'éolienne du parc de Chamole par les acteurs locaux qui l'exploitent depuis. SEMERCi prépare une forte augmentation de son capital avec notamment l'entrée du syndicat intercommunal d'énergie du Doubs (SYDED), ce qui étendra son périmètre d'action au département du Doubs.

Portes ouvertes

En partenariat avec l'office de tourisme de la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, le parc éolien de Chamole était ouvert aux visites lors des journées européennes du patrimoine des 21 et 22 septembre. Ainsi 370 personnes ont pu entrer dans l'éolienne et découvrir, en toute sécurité (éolienne

A CHAMOLE, ÇA TOURNE BIEN !



journées européennes du patrimoine, 21 et 22 septembre 2019

à l'arrêt), les installations techniques logées à l'intérieur du mât d'une éolienne. Les guides bénévoles de la coopérative Jurascic et de l'association Vents du Griment ont pu expliquer le fonctionnement, répondre à la plupart des questions techniques, et détailler le montage juridique. Beaucoup de visiteurs se sont étonnés, en étant au pied de l'aérogénérateur, que celui-ci ne fasse pas plus de bruit, malgré le vent important du week-end. Les pâles ont tourné à leur vitesse maximale : 13 tours par minute.

Mortalité des oiseaux : suivi en cours

Le suivi a débuté en 2018 et se poursuit. La démarche de suivi est un outil de contrôle pour vérifier, l'efficacité des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation mises en œuvre. L'objectif est d'apprécier l'efficacité de la mesure de bridage préventif des machines à l'égard des chiroptères, et de la renforcer au besoin. Le suivi est confié à deux bureaux d'études environnement pour l'analyse de la mortalité accidentelle

des chiroptères et des oiseaux, conformément aux prescriptions du protocole des parcs éoliens. Des caméras de surveillance sont couplées à un dispositif d'effarouchement sonore (cris de prédateurs) qui se déclenche à l'approche d'oiseaux. Si l'oiseau ne modifie pas sa trajectoire, le système arrête la rotation des pâles de l'éolienne qui redémarre automatiquement dans le quart d'heure qui suit. Les éoliennes sont équipées pour déterminer si la présence de chiroptères est probable : les chauves-souris ne sortent pas le jour, ne volent pas si la vitesse du vent est élevée, en dessous d'une certaine température et pas en hiver. Si tous les paramètres sont réunis pour que les chiroptères soient de sortie, les éoliennes s'arrêtent de tourner, elles sont bridées. A l'issue de chaque campagne, un rapport est adressé à la DREAL et le bridage est ajusté de façon à minimiser les impacts et à respecter les contraintes de l'autorisation d'exploiter. Un rapport sera établi prochainement dès qu'un nombre significatif de données sera disponible. ■



Le canâ è navets

■ Rémy Vacheret,
Falletans.

Presque disparus des villes à la fin du XIX^{ème} siècle, les patois restèrent d'un usage courant dans les campagnes les cinquante premières années du XX^{ème} siècle. Rémy Vacheret parle et réécrit le patois de Falletans afin d'éviter qu'il ne disparaisse à jamais ... Voici une petite racontote, histoire entre gens du village.



Histoire(s) et légendes locales

LE PATOIS, POURQUOI PAS TOI ?

Un jour, l'Raymond r'venet d'èrraichi sè navets. Y'en èvet plein lè vouète è planches, si bin qu'le ch'vò èvè d'lè poune pou tiri. Pou r'veni du champ dè Gravés, y'èvet des caravaules, peu les navets qu'déboujin dès planches ch'zin sous lè roues. En èrrivant d'avant l'cemtère, faillè descende lè grapillote que men'è lè rue d'église, feillè bin serri lè mécanique, le ch'vò n'èrè pas pouvu r'teni ! Raymond, lè vouèture peu l'chevò èrrivan d'avant lè cure. Qu'ès- qu'è vouè l'curé ? Aussitôt, y'ò lu vint è lè bouche pacequ'è s'voyè déjà è tåble, èstè deveu ène assite de canâ emplie d'navets. Lè narines s'sont r'tounè !

« Alors Raymond, y'en è des navets c't'an nè ? »

« Vous sèvè Mansieu l'curé, y n'en à jamais tant récoté ! »

« Tu sè Raymond, ço gros bon du canâ è navets »

Traduction : Le canard aux navets

Un jour, Raymond revenait d'arracher ses navets. Il y en avait plein la voiture à planches, si bien que le cheval avait de la peine à tirer. Pour revenir du champ des Gravières, il y avait des nids de poules, et les navets qui débordaient tombaient sous les roues. En arrivant devant le cimetière, il fallait descendre la côte qui mène à la rue de l'église, il fallait bien serrer la mécanique, le cheval n'aurait pas pu retenir ! Raymond, la voiture et le cheval arrivent devant la cure. Qu'est-ce qu'il voit le curé ? Aussitôt l'eau lui vient à la bouche parce qu'il se voyait déjà à table, assis avec une assiette de canard remplie de navets. Les narines s'en sont retournées !

« Alors Raymond, il y en a des navets cette année ? »

« Vous savez Monsieur le Curé, je n'en ai jamais autant récoltés ! »

« Pou sûr, d'autat pu q'mè femme è élevé une grosse pouctché d'canâs c't'an nè »

« Ca vous fr'è plaisi Mansieur l'curé ? »

« Un immense plaisi, vous sèvè bin qu'y'apprécie toujou lè bounes choses ! »

Alòrs, Raymond èrrâte le ch'vo, peu è prend ène énorme brèssie d'navets dans sè bras peu lè bèye è not brave Curé.

« Tenè, so pou vous ! »

« Merci Raymond, mè i n'à pas d'canâ ! » rèpond l'curé un pcho décontnanci !

« I sè bin, Mansieu l'curé, mais vous sèvè, quand on è déjà lè navets ... »

L'Raymond o dèscedu jusque cheu ye deveu son ch'vò, heureux d'èvouè jouè un bon tou au Curé. On ne sè pas si è l'o ètè s'confessi, mais on o sûrs que l'curé è l'été pas bin content...

Mais mon pcho douè mè dit qu'le curé o ètè invitè malgré tout. ■

« Tu sais, Raymond, c'est bien bon du canard aux navets ! »

« Pour sûr, d'autant que ma femme a élevé une grosse portée de canards cette année »

« Ca vous ferait plaisir Monsieur le Curé ? »

« Un immense plaisir, vous savez bien que j'apprécie toujours les bonnes choses ! »

Alors, Raymond arrête le cheval, puis il prend une énorme brassée de navets dans ses bras et la donne à notre brave curé

« Tenez, c'est pour vous ! »

« Merci Raymond, mais je n'ai pas de canards » rèpond le curé un peu décontenancé.

« Je sais bien Monsieur le curé, mais vous savez, quand on a déjà les navets ... »

Raymond est descendu jusque chez lui avec son cheval, heureux d'avoir joué un bon tour au curé. On ne sait pas s'il est allé se confesser, mais nous sommes sûrs que le curé n'était pas bien content... Mais mon petit doigt me dit que le curé a été invité... ■

La montagne dort

Sous le coucher du soleil,
Qu'elle est belle la montagne,
Parée de ses légers reflets dorés.
Elle attire les regards et attise les passions.

C'est le soir, elle fait le dos rond
Et se prête au mystère des émotions.

Cette montagne est comme un îlot paisible,
Elle nous embarque vers d'autres horizons,
Empreinte du temps qui passe.

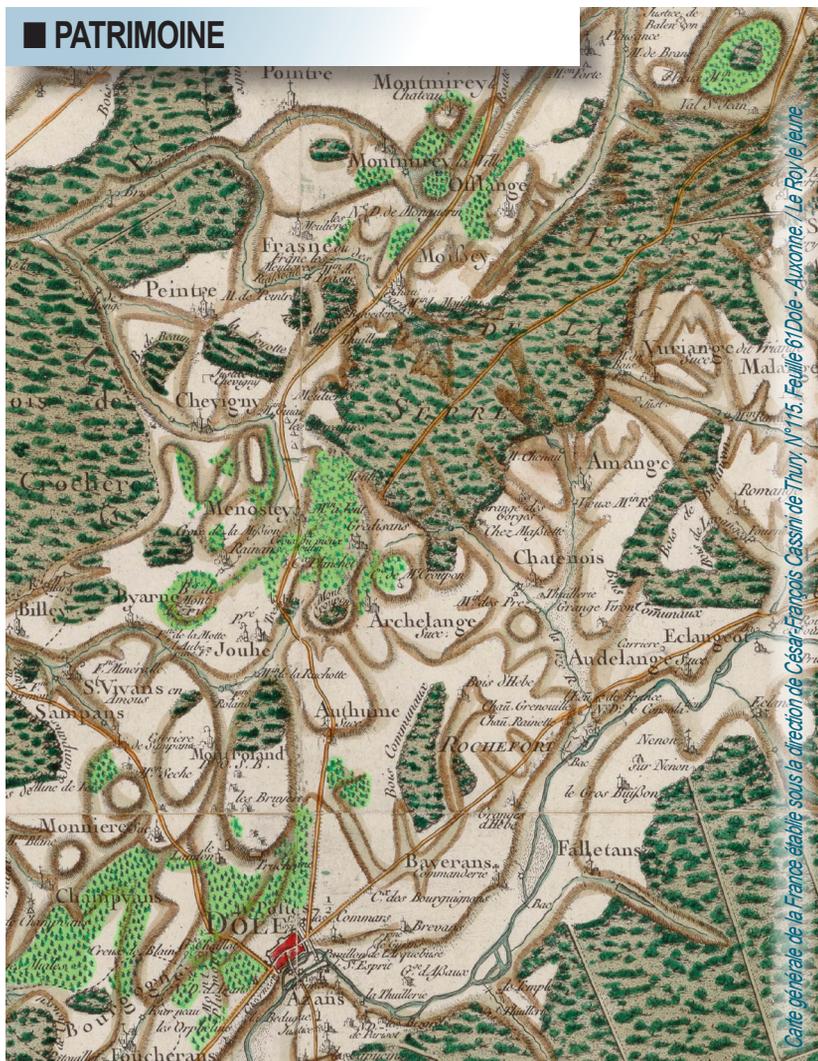
Le silence de l'instant
Révèle la douceur de ses versants
Dans une luminosité discrète
Qui aiguise tous les sens.

Le soleil a tracé son chemin,
Et les couleurs se sont dissipées.
La forêt court de crêtes en crêtes
Sur une ligne de velours
Et l'on devine encore les grands arbres
Qui, amoureux de cette montagne
La caressent et la protègent.

C'est la nuit,
La vie ruisselle jusqu'aux racines de la Terre,
La montagne s'est endormie,
Ne la dérangeons pas !

Charly Gaudot ■

Illustration: Michèle Augustin



les vignobles du pays des avant-monts n'ont jamais connu la célébrité de ceux de la Bourgogne ducale voisine vers laquelle ils regardent ...

VIGNE ET VIGNERONS DES VIGNOBLES SECONDAIRES DU COMTÉ DE BOURGOGNE



■ Jacky Theurot, Professeur Honoraire en Histoire Médiévale

Ni même la notoriété de ceux du vignoble jurassien, de Poligny, Arbois, Château-Chalon ou du clos de Blandans. C'est pour cela qu'ils sont dits « secondaires ». Ils n'en ont pas moins constitué dès le XIII^{ème} siècle des plantations aptes à pourvoir les habitants en vin courant. Ce pays connu d'ailleurs une certaine « célébrité » quant à son vignoble jusqu'à la terrible crise du phylloxéra à la fin

du XIX^{ème} siècle. Le culte rendu ici à saint Vernier a persisté depuis le XVI^{ème} siècle. Une replantation a été effectuée sur le territoire d'Of-flanges dans les années 1980.

La vigne à la période médiévale

La documentation qui subsiste - documents issus des fonds ecclésiastiques et religieux, registres des comptes du domaine comtal surtout - nous montre la présence et la répartition de nombreuses parcelles de vigne dès le XIII^{ème} siècle, de Dole à Montmirey-le Château, sur les coteaux des avant-monts. Si nombre de parcelles étaient possédées par des hommes et des femmes issus de divers milieux, cultivées à « cens ou à fruits », tout un peuple de vignerons professionnels, s'affairait à leur entretien, vignes particulières ou comtales, puisque dans ces terres le domaine est relativement présent et se développera, par l'entrée de la châtellenie de Rochefort dans celui-ci en 1369, et la réintégration de celle de Montmirey à la fin du XIV^{ème} siècle. Les XIV^{ème} et XV^{ème} siècles sont bien entendu les mieux documentés.

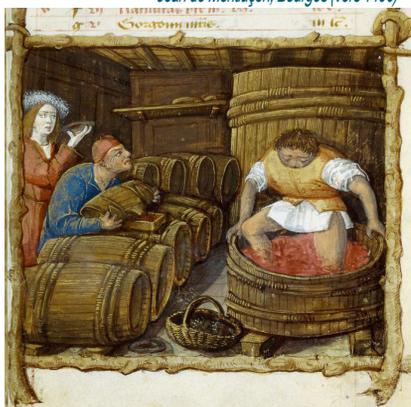


Le maraudeur dans la vigne (abbatiale de Mozac, XII^{ème} siècle)

Une implantation du vignoble dès le XIII^{ème} siècle

Le pays des avant-monts, entre Dole et Montmirey-le-Château, est constitué d'un ensemble de collines et de petites dépressions, résultat du bombement provoqué jusqu'ici par le plissement alpin. Les sols minces se réchauffent vite sur les pentes exposées au Midi. La topographie et le substrat géologique, l'exposition favorable, expliquent donc que les corniches surplombant le rivage du Doubs, les collines plus à l'intérieur, soient des endroits privilégiés pour la croissance de la vigne, qui constitue ainsi un élément du paysage au-delà des murs. On rencontre des vignes dans cet espace depuis le début du XIII^{ème} siècle. Ainsi, Renaud dit Saillenbien

le foulage du raisin, Heures dites "de Chappes", Jean de Montuçon, Bourges (vers 1490)



a organisé une présentation publique sur ce sujet le vendredi 11 octobre dans le cadre de l'Université Ouverte de Dole

Septembre, Les Très Riches Heures du duc de Berry (vers 1416)



Pierre calcaire polychrome, église de Moissy (par Joseph Baudrand, 1861)



Le culte de saint Vernier apparait en France à Besançon en 1548. Puis il se développe dans la vallée de la Loue à Omans, Vuillafans, Mouthier. Dans le Jura, la confrérie Saint Vernier d'Arbois est fondée en 1627, celles de Dole, Poligny, Lons-le-Saulnier, quelques années plus tard. Au XX^{ème} siècle, la dévotion s'est maintenue dans quelques villages, notamment à Champplitte, Châteauneuf-Chalon et Poligny. Célébrée en mai, la fête fut transférée en janvier, comme pour la Saint-Vincent, l'autre patron des vigneronns. On trouve des représentations à Dole, Champvans, Jouhe, Menotey, Chevigny, Peintre, Rainans, Montmirey et Moissy...

La vigne et les malheurs des temps.

Bien entendu ce vignoble fut particulièrement mis à mal par les conséquences des drames du XIV^{ème} siècle mais aussi de ceux de la fin du XV^{ème} siècle - mauvais temps, peste, guerres - qui, dans ce secteur, amoindrirent temporairement l'exploitation par la disparition des tenanciers, et limitèrent les revenus que l'on pouvait en tirer. La peste noire et les chevauchées des Compagnies ont en effet perturbé la vie de ce vignoble : on perçoit ceci dans le fonds de Cîteaux où l'on fait état de vignes « en toppe » ou « en désert », dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle et jusqu'au début du XV^{ème} siècle. Dans un autre acte publié en septembre 1404, le bourgeois de Dole, Belin de Sampans, reconnaît devoir à Marguerite de France, à titre de cense, 12 deniers pour un journal de vigne « en désert », à Sampans. Le mauvais temps tout autant affecte la vie du vignoble. Dès la fin du XIV^{ème} siècle des coups de froid de fin d'hiver et de printemps gèlent les vignes, comme en 1371 et 1381. Mais c'est surtout au début du XV^{ème} siècle que leurs effets sont signalés comme les plus nombreux. Ainsi à la fin de l'hiver 1407-1408, les vignes de Rochefort et de Dole sont « cuites et esgelées » : à Rochefort « des vins des vignes de monseigneur a Rochefort pour les vendanges Mil CCCCVIII, néant car elles sont esté cuites et esgelees par le grant yver ».

Vignobles secondaires mais utiles à nos contrées

L'activité viticole fut très présente au cours des deux derniers siècles du Moyen Age entre Dole et l'Ognon. La présence de vigneronns « en titre », de tenanciers non exploitants, ou même de clos relevant du comte de Bourgogne, est clairement attestée. Il semble que certains vignobles

étaient plus prisés que d'autres, tels ceux de Champvans, Monnières et Sampans, ainsi que ceux de Rainans et Menotey. Les comptes de bailliage montrent bien l'importance que cette source de revenus revêt dans la comptabilité domaniale pour les châtellenies de Dole, Rochefort et Montmirey. C'est d'ailleurs souvent à propos des vignes que l'on fait état des humeurs de l'atmosphère (grêle, vent, gel, pluie), et là aussi que sont cités des vigneronns. Quant aux autres sources si elles font souvent état de pièces de vignes chargées de censés et de redevances diverses, servant à garantir des fondations de messes, des rentes, elles n'indiquent que trop rarement des vigneronns en tant que tels, et plus encore elles ne permettent guère de dégager un véritable portrait du vigneron de ces pays. La recherche est donc à poursuivre. Et même si elle n'est pas totalement explorée (pour Montmirey et Rochefort), et si elle reste fort lacunaire, la documentation n'en montre pas moins que ces vignobles et vigneronns médiévaux sont à l'origine d'un paysage et d'une activité qui a persisté ici jusqu'à l'orée du XX^{ème} siècle. ■

+> <https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/leVinAulMoyenAge.pdf>



Pierre Marie Alexis Millardet, né à Montmirey-la-Ville le 13 déc. 1838, est le botaniste qui le premier obtint par hybridation avec des cépages américains des plants résistants au phylloxéra. En 1885, il mit au point un mélange de sulfate de cuivre et de chaux : la « bouillie bordelaise », utilisé comme fongicide et bactéricide.

de Dole concède à Cîteaux deux vignes en 1218, l'une « en Vallomaiche », l'autre « en Playmont » : elles constituent les plus anciennes mentions rencontrées ici. Quand Théobald dit de Erneste, demeurant à Rochefort, fait un don de 20 livres afin d'achever la voûte de l'église en construction à Rochefort, celui-ci est garanti par une « grande vigne » et d'autres biens ; de même il concède « un muid de vin » pour la célébration d'anniversaires en la même église. Les dîmes de Montmirey-le-Château, tant en blé qu'en vin, que le chevalier Aymé de Montmirey concède pour 4 livres à l'abbaye d'Acéy en avril 1256, ou encore le don que l'écuyer Regnaut de Montmirey fait à Notre-Dame d'Acéy de toutes les dîmes de blé et de vin qu'il tient à Montmirey-le-Château et la Ville, à Brans et Offlanges en juin 1300.

Hypocras

On désigne sous ce terme un breuvage composé de vin, de sucre, de cannelle, d'amandes douces, de musc ou d'ambre d'Hippocrate. Répandu dans le Midi, prisé comme un véritable délice, il était aussi utilisé pour soigner les douleurs d'estomac. Guillaume Tirel, dit Taillevent, Maître des garnisons de cuisine du Roi Charles VII en 1392, en a laissé la recette.



Le phylloxéra de la vigne (*Daktulosphaira vitifoliae*)



Ce puceron apparait sous forme de galle et vit sur les feuilles de vigne, puis, prenant une forme souterraine, il s'en prend aux racines et provoque la mort des souches en quelques années. Introduit accidentellement en France par des pieds de vignes américains, il s'est développé et a provoqué une destruction massive (il a fallu arracher plus de deux millions et demi d'hectares de vignes). Les insecticides utilisés se sont révélés inefficaces pour combattre ce fléau. La solution pour reconstituer le vignoble français avec les cépages de qualité qui en avaient fait sa renommée a été de greffer les parties aériennes des vignes européennes sur des racines de vignes américaines, résistantes aux piqûres du puceron. Mais on replanta surtout dans les plaines fertiles et de nombreux petits vignobles de qualité, situés autrefois dans les coteaux, disparurent, en même temps que leurs cépages traditionnels. ■

Après l'abandon de Notre-Dame-des-Landes ...



TROUS D'AIR CLIMATIQUES !

Peut-on se dire écolo tout en s'envolant pour le week-end à Porto ? L'avion sème la zizanie ...



■ Pascal Blain,
Menotey

La France est le premier pays européen en nombre d'aérodromes par habitant. Né de l'histoire militaire — la nécessité en 1945 de relier les villes à la capitale par avion, car les routes et chemins de fer avaient été détruits — puis de « la volonté bâtisseuse de l'État en vertu de l'égalité des territoires » dans les années 1960 et 1970, ce maillage aéroportuaire extrêmement dense conduit aujourd'hui à des situations absurdes.

D'un côté, il y a ceux qui connaissent les chiffres et commencent sérieusement à s'interroger. De l'autre, ceux qui ne veulent surtout ne rien savoir de peur d'objectiver ce qu'ils pressentent : tous ces efforts louables pour acheter en vrac ou cuisiner les légumes du panier de l'Amap n'auront rimé à rien s'ils prennent la direction de l'aéroport.

L'avion, quarante fois plus polluant que le train

Ne me dites pas... Qu'un aller-retour Paris-New York envoie plus d'une tonne de CO₂ dans l'atmosphère par passager, soit autant qu'une année de chauffage et le cinquième des émissions annuelles d'un Français. Que tout trajet national ou européen en avion pollue quarante fois plus que le TGV, sept fois plus que le bus, deux fois plus qu'une voiture avec trois passagers. Que le secteur aérien

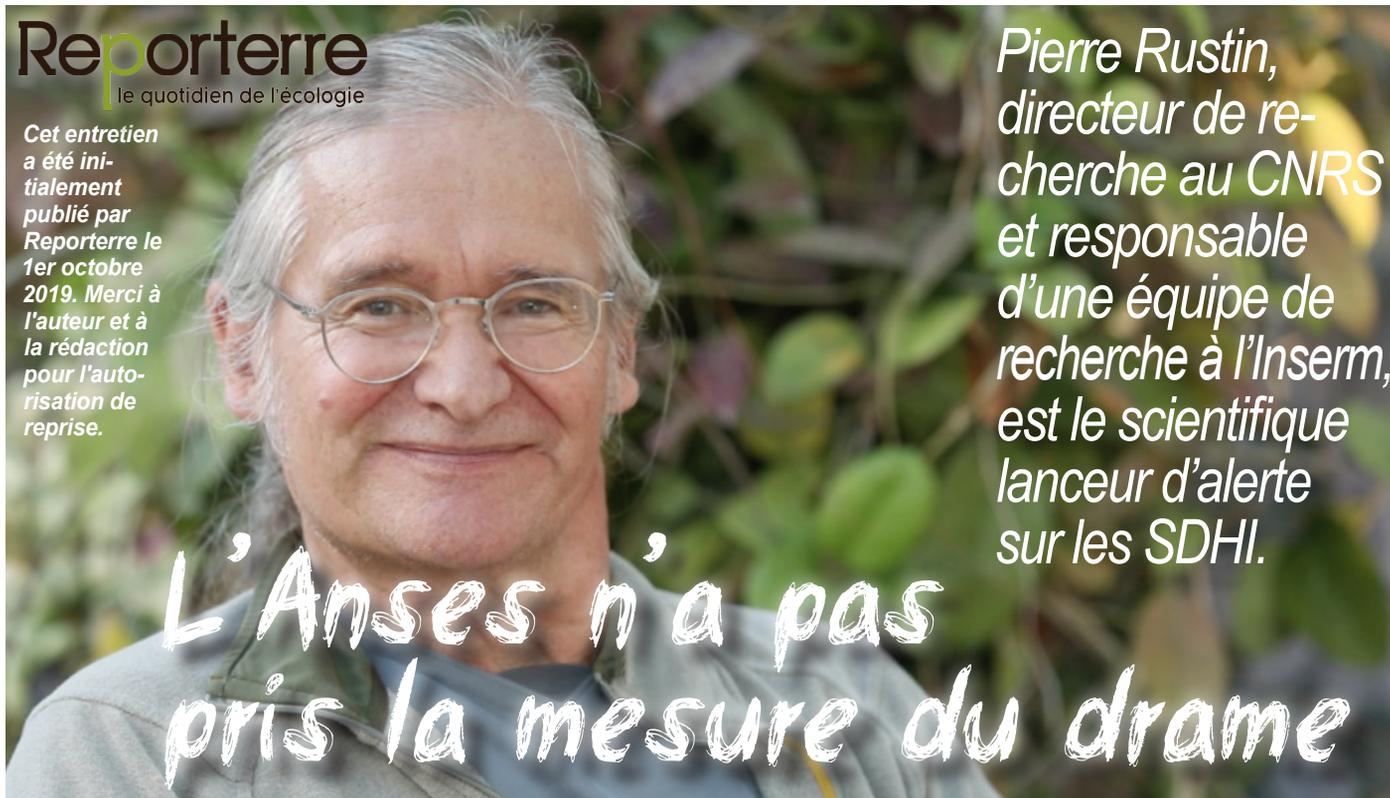
est responsable d'au moins 5% de la contribution humaine aux changements climatiques. Soit deux fois plus qu'un pays comme la France. Certains prédisent que le trafic aérien, qui a doublé au cours des 20 dernières années (quatre milliards de passagers en 2018), pourrait à nouveau doubler d'ici 2036. En Europe, les émissions de gaz à effet de serre de l'aérien ont augmenté de plus de 25% entre 2013 et 2018. 20% des émissions de gaz à effet de serre de l'aérien français sont dûs aux vols domestiques alors que les dix aéroports les plus fréquentés sont situés dans des agglomérations desservies par des trains à grande vitesse ! Ce constat souligne l'urgence à favoriser des modes de déplacement alternatifs à l'avion et à aller vers une fin des lignes aériennes pour lesquelles une alternative ferroviaire existe. Les progrès technologiques qui sont espérés dans le secteur aérien ne suffiront absolument pas à absorber l'explosion de ses émissions de gaz à effet de serre.

en France, les quelques gros aéroports qui dépassent les 2 millions de passagers annuels concentrent 90 % du trafic

Pesticides SDHI, entretien avec Pierre Rustin

Reporterre
le quotidien de l'écologie

Cet entretien a été initialement publié par Reporterre le 1er octobre 2019. Merci à l'auteur et à la rédaction pour l'autorisation de reprise.



Pierre Rustin, directeur de recherche au CNRS et responsable d'une équipe de recherche à l'Inserm, est le scientifique lanceur d'alerte sur les SDHI.

L'Anses n'a pas pris la mesure du drame



La toxicité des pesticides SDHI, molécules qui agissent indistinctement sur les cellules des êtres vivants, est-elle dangereuse au point de devoir les retirer du marché ?

■ Marie Astier, née en 1987, formée à l'ESJ Lille, est l'un des piliers de Reporterre, le quotidien de l'écologie sur Internet.

Le Saviez-vous ?

Situées à l'intérieur de la cellule, les mitochondries lui fournissent chaleur et énergie, elles sont le support de la respiration cellulaire.



Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a-t-elle laissé passer des produits susceptibles de déclencher un scandale sanitaire ? C'est ce qu'affirme l'ouvrage de Fabrice Nicolino "Le crime est presque parfait", paru en septembre. Personnage central de l'ouvrage, Pierre Rustin, directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et responsable d'une équipe de recherche à l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (Inserm), est le scientifique qui a donné l'alerte sur les SDHI. Reporterre l'a interrogé.

Quel est votre domaine de recherche ?

Avec mes collègues, nous travaillons depuis plus de 30 ans sur les maladies mitochondriales, c'est-à-dire des maladies liées à des anomalies de la respiration des cellules. Celles-ci concernent possiblement tous les organes, seuls ou en association. Elles interviennent à tous les âges de la vie. Chez le jeune enfant, le fonctionnement du cerveau, du cœur

ou des muscles est souvent concerné, chez les personnes âgées ce sont des maladies de type Parkinson ou Alzheimer. En plus de ces maladies, connues depuis peut-être 40 ans, s'ajoutent depuis les années 2000 des cancers. Nous nous sommes intéressés aux facteurs de l'environnement qui pouvaient intervenir dans le déclenchement ou l'évolution de ces maladies. En faisant des recherches bibliographiques, nous sommes tombés sur le fait que l'on utilisait des pesticides SDHI en agriculture. Or, les SDHI inhibent la SDH (la succinate déshydrogénase), qui est une des enzymes importantes dans la respiration cellulaire.

Vous avez contacté l'Anses pour l'avertir du danger sanitaire...

En fait, nous lui avons posé cinq questions scientifiques majeures. La première question est liée au fait que les SDHI tuent l'enzyme chez toutes les espèces biologiques que l'on connaît. En matière de conséquence environnementale, c'est le pire que l'on puisse envisager pour un pesticide : aucune spécificité entre les espèces. La deuxième question, c'est

que nous avons découvert que les SDHI de nouvelle génération ne bloquent pas seulement la SDH mais bloquent aussi d'autres éléments dans les mitochondries, ce qui veut dire qu'il n'y a pas non plus de spécificité de cible et que les conséquences attendues de l'usage de ces nouveaux SDHI sont encore pires. Le troisième élément, c'est que les tests réglementaires actuels ne sont valables ni au niveau cellulaire - ils ne permettent pas de voir si une substance va bloquer le fonctionnement des mitochondries - ni au niveau des animaux utilisés comme modèles pour tester la toxicité des SDHI. Les rongeurs ne présentent pas du tout une susceptibilité aux mêmes cancers que ceux observés chez les humains. Le quatrième point, c'est que d'autres produits qui, comme les SDHI, touchaient la respiration cellulaire (notamment la roténone ou le paraquat), ont dû être retirés parce qu'ils causaient chez l'homme la maladie de Parkinson. Et là encore, ni les tests réglementaires ni nos autorités sanitaires ne décelaient de danger... Le cinquième point est que l'utilisation en préventif de ces molécules, comme d'autres

pesticides, est totalement inadmissible. On ne donnera pas des antibiotiques à son bébé en prévision d'une éventuelle infection. C'est pourtant ce que l'on fait en agriculture. C'est inadmissible et absurde parce que chez les champignons comme chez les bactéries, cette pratique est sans doute la meilleure façon d'induire l'apparition de résistances. Un phénomène constaté dès maintenant pour les SDHI. Nous leur avons posé ces cinq questions simples mais cruciales, mais pour chacune, nous n'avons pas reçu de réponse.

Aviez-vous déjà eu affaire à l'Anses ?

Jamais, nous sommes tombés des nues. Très franchement, nous nous sommes quasiment disputés avec mes collègues parce que, naïvement, j'étais convaincu qu'en recevant notre coup de téléphone, l'Anses allait prendre instantanément la mesure du drame possible. Mes collègues m'ont dit : « Ce n'est pas comme cela que ça se passe ! » Elles avaient raison. Nous avons été obligés de publier une tribune dans *Libération* pour que - comme l'Anses ose le dire - ils « s'autosaisissent »...

Vous vous êtes alors retrouvé dans une bataille médiatique ?

À notre corps défendant ! Parce que la toxicité des pesticides n'est vraiment pas notre domaine de recherche. Mais pour des raisons morales, il n'est pas possible de ne rien dire, de ne rien faire. Quand j'entends le ministre de l'Agriculture dire, qu'en accord avec l'Anses et les scientifiques, « cinq mètres d'écartement entre les traitements et les maisons, c'est bien », cela me fait bondir ! Comme sur bien des problèmes de pesticides, le ministre se trompe. Concernant l'espace de cinq mètres, cela a un côté ridicule, soit les pesticides doivent être proscrits, soit non. Tout le monde sait que les pesticides sont partout dans l'air, dans l'alimentation, les rivières. Cette discussion est absurde, il est urgent de sortir des pesticides. Le directeur de l'Anses, Roger Genet, et son directeur du pôle sciences, Gérard Lasfargue, ont été ces derniers temps très présents dans les médias, pour répondre à notre alerte, à l'ouvrage de Fabrice Nicolino, et rassurer sur les pesticides SDHI... Mais jamais ils ne s'adressent à notre équipe. L'Anses ne répond pas à mes méls, à mes lettres. Cette agence est complètement discréditée à mes yeux, ils ne font pas leur boulot. Ce n'est pourtant pas à nous de démontrer que ces pesticides sont dangereux. Sur les SDHI, l'Anses a constitué un comité d'experts, qui n'a en aucune façon répondu à nos cinq points. Nous le leur avons dit, reprécisé, nous n'avons jamais obtenu de réponse. Que peut-on faire de plus ?

L'Anses vous reproche de ne pas donner de preuve de la toxicité des SDHI sur l'homme.

On devrait tout d'abord parler de la toxicité peu discutable des pesticides, parmi lesquels les SDHI, démontrée en laboratoire et désormais constatée sur l'environnement. Mais, si l'on ne s'intéresse qu'aux seuls effets chez l'homme, l'effet attendu est l'apparition ou l'accélération de maladies neurologiques, du type maladie de Parkinson. Or, une incidence accrue de cette maladie est justement observée dans les cohortes d'agriculteurs, et cela dans les délais attendus. L'effet des SDHI sur l'enzyme des mammifères est démontré depuis 1976. Une recherche menée par les spécialistes mondiaux de l'époque montre l'effet de la carboxine, l'ancêtre de tous les SDHI. Déjà, ils concluaient que c'était et que ce serait une

folie complète d'utiliser ce type de molécules. C'est une folie que de chercher à bloquer la respiration cellulaire en visant des étapes clefs, parfaitement conservées dans l'évolution, depuis les micro-organismes jusqu'à l'être humain. Au départ, nous n'avons même pas pensé à publier ces observations : les revues scientifiques n'aiment pas republier des choses connues depuis... 40 ans. Quand l'Anses nous a dit que l'on n'amenait rien de nouveau, ils avaient raison d'une certaine façon.

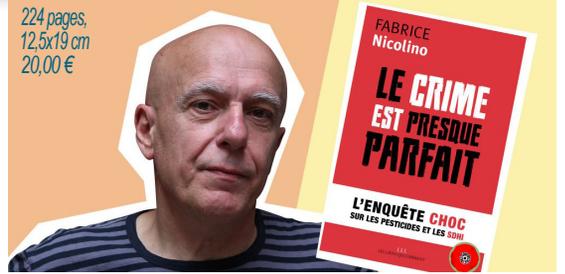
Quelles recherches avez-vous menées sur l'effet des SDHI ?

Paule Bénit, dans notre équipe, a notamment étudié l'action des SDHI de dernière génération. Elle l'a fait dans des conditions qui font que l'on voit l'effet des SDHI, alors que les tests réglementaires ne le permettent pas. Elle montre que des cellules humaines normales meurent en présence d'une faible concentration de SDHI, et que les cellules de patients Alzheimer meurent plus vite. Comme ce sont des maladies où les mitochondries ne marchent déjà pas bien, quand l'on ajoute des inhibiteurs touchant les mitochondries, on a une mort cellulaire encore plus rapide. L'article scientifique exposant cette recherche va être publié dans les semaines qui viennent.

Vous étiez-vous intéressé aux pesticides auparavant ?

Pas vraiment. De fait, nous sommes entrés dans le sujet différemment de toxicologues, à partir de nos études sur des maladies humaines, ce qui d'une certaine manière nous a protégés de la chape de

224 pages,
12,5x19 cm
20,00 €



Un véritable livre-enquête dans les arcanes des lobbies de l'industrie des pesticides. Un ouvrage aussi révoltant que fascinant qui se lit comme un polar !

plomb qui pèse sur une partie de la toxicologie. Pour les SDHI, depuis 1976, les toxicologues auraient dû dire stop. Depuis des années, il était possible de savoir à partir de la littérature scientifique accessible, que les tests réglementaires n'étaient pas valables. C'était leur boulot de monter au créneau et le dire haut et fort.

Et quelle est l'étape suivante ?

Que l'on arrête d'utiliser les SDHI. Il n'y a pas besoin d'étude supplémentaire. Si usage il doit y avoir, alors il faudrait revoir complètement la façon de les utiliser, c'est-à-dire au moins en finir avec les épandages préventifs, qui sont des folies, que cela soit à 5 mètres ou plus. D'autant que beaucoup de ces molécules n'ont pas prouvé leur efficacité. Je vous engage à essayer de connaître l'effet sur le rendement de ces SDHI. Ni la FNSEA, ni les industriels, ni l'Anses n'ont été capables de nous donner des chiffres sur l'effet sur le rendement de ces molécules. Le bénéficiaire n'est donc même pas connu.

Et que pensent l'Inserm et le CNRS, vos employeurs, de tout cela ?

Avec leur accord, nous pouvons librement parler. ■



Le 14 janvier, l'Anses publiait un avis relatif à la toxicité des fongicides SDHI. A partir de l'examen des données scientifiques disponibles, réalisé par un groupe d'experts indépendants, elle concluait à l'absence d'alerte sanitaire pouvant conduire au retrait des autorisations de mise sur le marché. Elle lançait cependant un appel à la vigilance au niveau international, et soulignait la nécessité de renforcer la recherche sur de potentiels effets toxicologiques chez l'Homme.

<https://www.anses.fr>

Appliquer le principe de précaution

Il est établi depuis 1976 que les SDHI peuvent bloquer la SDH des cellules de mammifères, et donc de l'homme. Mais nous savons qu'il y a une grande latence entre le blocage partiel de la SDH et l'apparition de maladies. Les SDHI ne sont employés massivement que depuis quelques années, donc s'ils affectent la SDH, les pathologies ne se déclencheront que dans dix, vingt ou trente ans. On ne peut pas perdre ce temps ! Les maladies mitochondriales, de la chaîne respiratoire des cellules, sur lesquelles je travaille, ont un mécanisme de progression imprévisible. Et si nous, scientifiques spécialistes dans ce domaine, ne pouvons prédire comment ces maladies vont évoluer chez les patients, qui peut prédire ce qu'il va se passer chez l'homme dont les cellules seraient empoisonnées par ces SDHI ! Les agences sanitaires n'en savent rien et nous non plus. Il est extrêmement prétentieux d'affirmer que s'il ne se passe rien sur l'instant, il ne va rien se passer plus tard... Et quand l'on n'a aucune certitude sur un produit, il faut appliquer le principe de précaution. ■

Fusion douloureuse



■ Nathalie Rude, Romain, Vigearde et Champ Vounans

Nous pouvons nous demander comment favoriser la biodiversité des espèces et le respect de la Nature à grande échelle, afin de préserver la planète et d'améliorer la qualité de vie des femmes et des hommes en termes de santé physique et mentale ...



Au 1^{er} janvier 2020, sera mis en place un établissement public administratif dénommé "Office Français de la Biodiversité", fusionnant les missions de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).



Tout le monde pourra-t-il participer aux discussions et s'approprier le nouvel établissement ?

AVIS DE NAISSANCE

Le projet de fusion qui a contribué à la démission de Nicolas Hulot

Crée en 2016, l'AFB regroupait déjà l'ONEMA - Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques -, les parcs nationaux, l'Agence des aires marines protégées et l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN). Sous la pression des chasseurs, l'ONCFS était alors resté en dehors. Le nouvel OFB sera représenté sur tous les territoires et désormais sur tous les écosystèmes, y compris ultra-marins. Il aura également pour mission d'apporter un appui technique, scientifique et financier à l'État, ses établissements publics et les collectivités dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité. Il sera aussi en charge de la gestion d'espaces naturels, tels que les parcs naturels marins ou les réserves de chasse et de faune sauvage où il apportera un appui technique aux gestionnaires. Il exercera la police de l'environnement, afin de mieux la répartir dans l'espace et dans le temps. Il délivrera également, au nom de l'État, le permis de chasser, dans le but de moderniser l'organisation de la chasse et protéger la biodiversité.

Gouvernance

Le conseil d'administration sera composé d'une vingtaine de membres issus de cinq collèges : parlementaires, représentants de

la société civile (secteurs économiques, associations, gestionnaires d'espaces naturels, instances de chasse et de pêche, etc.), de collectivités, de l'État, des syndicats.

Espérances, pour la biodiversité et le climat ...

Compte-tenu de l'urgence climatique, on pourrait légitimement attendre que l'OFB, en relation avec l'agence de l'eau, favorise rapidement la biodiversité, par exemple :

- par le développement des cultures biologiques et de la permaculture au niveau national ;
 - par le développement et l'amélioration des systèmes d'assainissement communaux ;
 - par la prise en compte de cette biodiversité dans les PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ou les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de façon efficace ;
 - en promouvant une meilleure gestion globale de l'eau, notamment en prenant des mesures préventives pour limiter certaines inondations, en évitant d'arroser les espaces verts urbains ou d'éteindre les incendies avec de l'eau potable, en recommandant la plantation d'espèces végétales ne nécessitant pas d'eau complémentaire à la pluie ;
 - en encourageant et facilitant les circuits courts et le maraichage dans le secteur alimentaire ;
 - en favorisant les bonnes pratiques mises en place par les élus locaux, les associations et les acteurs économiques ;
 - en améliorant la gestion adaptative des espèces ;
 - par la mise en valeur de l'impact positif de la biodiversité sur la santé physique et mentale ...
- Bien que, selon le ministère de l'Ecologie, une enveloppe de 340 millions d'euros devrait être consacrée au fonctionnement de l'OFB, ses actions dépendront des moyens financiers réellement mis en place pour favoriser la biodiversité. Toutefois, la répartition des crédits ne



OFB

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

garantit pas un résultat écologique et économique cohérent. Certains s'inquiètent déjà du trop grand pouvoir du lobby des chasseurs. Espérons que la conscience de la Nature à long terme déterminera la réussite de cette fusion.

Les syndicats dénoncent

Le syndicat national de l'environnement, FO et la CGT Environnement dénoncent une création qui " se fait dans un cadre de dégradation des conditions de travail, d'absence de reconnaissance des compétences des personnels et au détriment de leurs missions de surveillance et de protection des milieux naturels ". Selon les syndicats, cette fusion est un " véritable plan de licenciement qui affiche pour objectif la suppression de 127 postes sur trois ans, soit une réduction de près de 5% des effectifs initiaux ". La CGT Environnement dénonce plus particulièrement une gouvernance et des moyens inadaptés pour le milieu marin : " L'organisation retenue et le manque de moyens attribués à la composante marine de l'OFB impliqueront la fin de la cohérence des politiques, l'éclatement du réseau des aires marines protégées, en particulier celui des parcs naturels marins et l'affaiblissement de l'expertise marine de l'établissement, par un saupoudrage de ses moyens humains et financiers ". Huit présidents de parcs naturels marins ont eux-aussi adressé une lettre au ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy à l'époque, pour lui faire part de leur exaspération. Ils alertaient aussi sur le risque que la création de l'OFB dégrade la dynamique des parcs naturels marins en tant que projets de territoire. Soignons alors attentifs au devenir de ce nouvel établissement ! ■

5 missions "piliers" liées au code de l'environnement

- la police de l'environnement et sanitaire ;
- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces et les milieux ;
- l'appui à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité ;
- la gestion et l'appui à la gestion d'espaces naturels ;
- la mobilisation de la société civile et des acteurs économiques.



La SNCF prépare sa sortie du glyphosate !

SNCF RÉSEAU innove en expérimentant l'ensemencement choisi des voies de service.

La SNCF utilise chaque année en France 63 000 kg de produits phytosanitaires par an, dont 35 000 de glyphosate. Alors comment faire sans ? L'expérimentation à Brevans porte sur la mise en place d'une végétation compatible avec les contraintes de sécurité ferroviaire et du personnel. Il s'agit de choisir la végétation présente sur ces voies plutôt que de la subir en sélectionnant rigoureusement des espèces adaptées. En se développant, ces espèces devraient limiter les besoins de maintenance et réduire voire supprimer à terme le recours au glyphosate. A Brevans, 4 voies ont étéensemencées, soit environ 5000 m². Début octobre, la préparation du sol a été nécessaire afin d'accueillir les semis. Un inventaire de la flore présente a été réalisé. Le marquage des 48 emplacements a ensuite été effectué : 16 mélanges différents sont testés. Enfin, l'ensemencement du site a été réalisé les 21 et 22 octobre à l'aide de la technique de « l'hydromulching ». Une expérimentation dont nous reparlerons sans doute ... ■

Un fort séisme frappe la vallée du Rhône.

L'épicentre du séisme de 5,5 sur l'échelle de Richter ce 11 novembre matin se trouve à moins de 20 km de la centrale nucléaire de Cruas (la secousse a été ressentie dans la salle des machines des réacteurs) et à 30 km du site du Tricastin.

La terre a tremblé également jusqu'à Avignon au sud et jusqu'à Lyon au nord. Une quinzaine d'interventions de pompiers se sont déroulées dans la Drôme et l'Ardèche, 3 blessés et un mort sont notifiés. Alors qu'Areva veut implanter une nouvelle installation nucléaire d'uranium de retraitement sur le site du Tricastin et affirme dans son dossier auprès de l'Agence de l'Environnement que "le site n'est confronté à aucun risque particulier", l'événement rappelle que le site est implanté sur une faille sismique active ... Avec ses 12 installations nucléaires, dont la centrale atomique appartenant à EDF, Tricastin est le plus important et menaçant site nucléaire d'Europe s'étalant sur plus de 615 hectares. La seule mesure de sécurité effective pour ne plus exposer la population au risque radioactif est la sortie au plus vite du nucléaire. ■



Si le climat politique actuel est loin d'être à la hauteur des crises écologiques, il faut se réjouir des bonnes nouvelles.

Le « train des primeurs » reprendra en décembre

Ce convoi quotidien de fruits et de légumes, capable de transporter autant de marchandises que 50 camions, avait d'abord été menacé de suppression, avant d'être suspendu fin juillet.



Depuis 1986, quelque 1 200 tonnes de fruits et légumes en provenance d'Espagne ou du Maroc étaient acheminées chaque jour de novembre à juillet dans des wagons réfrigérés, de Perpignan jusqu'au marché international de Rungis. Après la défaillance de la SNCF, c'est la société Novatrans qui reprend à compter de décembre la gestion du « train des primeurs ». La liaison depuis Perpignan ne reliera plus Rungis mais la plateforme multimodale de Valentignat, à quelques kilomètres. En attendant de manger local, c'est une très bonne nouvelle pour la planète ! ■



Cantines bio : guide pratique des élus

Un Plus Bio, née en 2002 pour soutenir le changement des pratiques en restauration collective en introduisant plus de bio local dans les assiettes, est aujourd'hui le 1^{er} réseau des cantines bio.

Après avoir publié le guide pratique, complet et gratuit à l'usage des citoyens qui souhaitent changer la donne alimentaire au niveau local, Un Plus Bio édite aujourd'hui un guide pour aider les élus à l'introduction de produits bio en restauration collective. Alors que la France plafonne toujours à 4% de ses achats de bio en restauration collective, la loi EGALIM a fixé des objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2020 : 50% de produits durables dont 20% sous label AB. Alors comment s'y prendre ? Ce guide efficace et concret accompagne la transition sur les territoires aux politiques alimentaires émergentes. ■

En savoir +> <http://unplusbio.org>



Réduire son impact carbone ?

La plateforme Mic Mac créée par une association étudiante calcule en quelques minutes votre empreinte carbone.

Une manière d'identifier les leviers à actionner pour la réduire efficacement. Un test qui met fin aux idées reçues et permet de comprendre si renoncer à la viande équivaut, en termes d'impact carbone, à renoncer à l'avion. Une personne végétarienne qui se rend au travail en voiture émet-elle plus qu'une personne qui mange de la viande mais qui vient à vélo ? La plateforme Mic Mac permet aux citoyens de calculer leur impact carbone en seulement cinq minutes. Cinq secteurs sont mis en avant : le transport, l'alimentation, les biens et services, la finance et le logement. Reste l'angle mort : la pollution numérique, peu prise en compte. La plateforme intègre l'achat des box et autres matériels mais pas encore l'usage d'internet et du smartphone, pourtant considérable. De même, peu de détails sur le logement sont demandés comme le niveau d'isolation. Mais un test plus détaillé prendrait des heures ! Or le but ici est de sensibiliser et d'identifier, globalement, les efforts à effectuer. Avoir ces échelles de grandeur en tête pour agir est indispensable mais il faut garder à l'esprit que les efforts des citoyens ne seront pas suffisants sans que les entreprises, les collectivités et l'État changent également de trajectoire. ■

En savoir +> <http://avenirclimatique.org/micmac/>



Le think thank Shift Project a récemment publié un rapport révélant que le visionnage des vidéos en ligne en 2018 a émis plus de 300 millions de tonnes de CO₂, soit autant de gaz à effet de serre que l'Espagne, représentant ainsi 1% des émissions mondiales.

16 Bis place de la Sous-Préfecture, 39100 Dole (sous la librairie La Passerelle)

la BOBONE

SOIRÉE-DÉBAT ALIMENTERRE

Le Sénégalais Senyi Kebe interviendra après le documentaire de 37 minutes «Burkinabé Bounty, agroécologie au Burkina Faso». Venez avec vos questions et un plat froid dont vous avez le secret pour le buffet partagé.

Vendredi 22, de 18h00 à 20h30 novembre

DU VENT, DES MOTS: QUELLE ÉNERGIE !

Samedi 23, soirée novembre
de 18h00 à 19h30

VOYAGE AU PAYS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Daniel Méry nous relatera dix ans d'expériences mouvementées en tant que professionnel, puis citoyen impliqué. Panorama des différentes filières, difficultés rencontrées et solutions proposées, ainsi qu'un focus sur le parc éolien de Clamecy-Oisy. Entrée libre

<https://www.sortirdunucleaire.org/>

NI PROLONGATION,

NI NOUVELLE INSTALLATION

“LE PLUS GROS DANGER, C’EST
LORSQUE LES ENTREPRISES
ET LES POLITIQUES

**FONT SEMBLANT D’AGIR
ALORS QUE RIEN N’EST FAIT.”**

Greta Thunberg à l’Assemblée nationale, le 23 juillet 2019



Greta, CETA ... et cetera

Malgré les épisodes caniculaires, malgré l’intervention des jeunes pour le climat devant l’Assemblée nationale rappelant aux politiques l’importance de respecter leurs engagements climatiques, le gouvernement a ratifié le CETA.

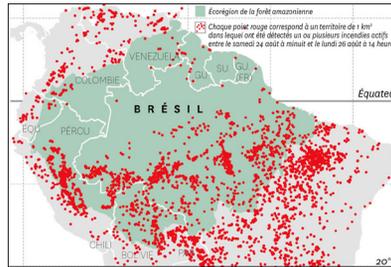
Ce traité de libre-échange entre l’Union européenne et le Canada comporte de nombreux risques sanitaires et écologiques, puisqu’il va autoriser l’importation de substances interdites en Europe, augmenter les flux de marchandises et instaurer une justice d’exception qui permettra aux industries fossiles d’attaquer directement les États en cas de nouvelle législation environnementale défavorable à leurs intérêts. L’adoption de cet instrument démontre une nouvelle fois l’hypocrisie du gouvernement face à l’urgence climatique. Comment compter respecter l’objectif fixé des +1,5°C maximum de réchauffement climatique inscrit dans l’Accord de Paris quand nos dirigeants prennent des décisions qui vont contribuer à accroître les émissions de gaz à effet de serre ? ■



**5 ou 10 mètres des habitations?
On se moque de qui ?**

Le lobby des pesticides montre une nouvelle fois sa puissance. La seule solution scientifiquement fondée, comme le réclame France Nature Environnement et le mouvement des Coquelicots : la fin de tous les pesticides de synthèse. Le gouvernement a organisé récemment une consultation publique sur les conditions d’épandage des pesticides. Une farce. Le résultat était d’ores et déjà annoncé : à partir de 2020, il faudra respecter une distance de 5 à 10 mètres entre les traitements chimiques et les habitations. Une telle proposition est une insulte à la science et à la santé publique, car les pesticides ne respectent pas les décrets. Ils voyagent sur des kilomètres, rejoignent les cours d’eau, montent dans l’air et les nuages, atteignent facilement le cœur des villes et jusqu’aux foetus. Ils saturent l’air et polluent les pluies. De nombreux maires se mobilisent et rejoignent ce mouvement. Formidable nouvelle ! Daniel Cueff, maire de Langouët (Ille-et-Vilaine), comme Brigitte Reynaud, maire de Revest-des-

Brusses (Alpes-de-Haute-Provence), s’engagent et affrontent la justice. Ils sont l’honneur de notre Nation, ainsi que tous les élus qui, de Bédarieux à Toulouse, de Nogent-sur-Marne à Brest, de Paris à Grenoble et plus proches de nous, Audincourt, Delle, Boussières, Devecey, Mandeuve, Chenôve et Dijon, ont manifesté sous une forme ou une autre leur soutien à ce combat pour la vie. Si près de neuf Français sur dix sont pour la fin des pesticides en cinq ans, c’est qu’ils ont compris que ces poisons sont une impasse mortelle. Pour tous. Qui a intérêt à ne pas entendre ? L’incroyable scandale des pesticides montre le gouffre qui s’agrandit chaque jour entre dirigeants et dirigés, consommateurs et producteurs. La démocratie, ce n’est pas cela. Les élus de la République ne sont pas au service des intérêts privés mais doivent d’abord et avant tout protéger la population dont ils ont la charge. ■



Quels sont les impacts des feux en Amazonie pour la planète ?

La forêt amazonienne brûle et c’est une catastrophe écologique majeure. Elle abrite un quart des espèces mondiales, produit 5 à 10 % de l’oxygène mondial, régule les pluies, capte du carbone... En 50 ans, près du quart de la forêt a disparu. Et le phénomène s’accélère. En cause : l’agriculture, élevage en tête. Beaucoup de tourteaux de soja brésiliens sont importés pour nourrir les animaux d’élevage en Europe (2 millions de t/an en France). Pour rendre la terre cultivable, les défrichements se font par brûlis. Cette déforestation massive a un vrai impact sur la planète. Les savanes, que l’on appelle *cerrado* en Amérique du Sud, sont dépendantes du feu pour leur bon fonctionnement : il leur permet de se régénérer. Mais contrairement aux savanes (ou aux forêts méditerranéennes ou boréales), les arbres amazoniens ne sont pas adaptés aux incendies : ils meurent ainsi que leurs graines, de sorte que la forêt ne se régénère pas, ou mal ... Le problème immédiat que provoquent les incendies est la concentration en particules dans l’atmosphère, bien supérieure aux normes de l’Organisation Mondiale de la Santé et qui cause des détresses respiratoires importantes. À moyen terme, les feux auront des effets sur le climat régional. En temps normal, les arbres transpirent beaucoup, abaissant ainsi localement la température. En perdant des arbres on augmente donc la sensibilité aux canicules. En plus, il existe un lien étroit entre forêts et précipitations. Ici, un tiers des précipitations ont pour origine l’eau transpirée par la forêt et, à la saison sèche, près de 3/4 des précipitations proviennent des forêts ! La sécheresse pendant la saison sèche va donc s’ag-

graver. Et comme l’eau transpirée ne condense pas forcément sur place mais peut être transportée sur plusieurs centaines de kilomètres, cela concerne une vaste région. De même, la forêt amazonienne fonctionne comme un véritable puits de carbone. Selon le WWF, elle absorbe de 90 à 140 milliards de tonnes de CO₂. En brûlant, elle relâche ce carbone dans l’atmosphère. Entre le 1^{er} et le 26 août 2019, on estime que les feux en Amazonie ont émis 25 millions de tonnes de CO₂, soit 7 % des émissions françaises en un an. Et les conséquences ne sont pas seulement écologiques. L’Amazonie compte 34 millions d’habitants dont 2/3 sont citadins. Même si Sao Paulo, une des villes les plus peuplées au monde, a été totalement plongée dans le noir en pleine journée lundi 19 août à cause de feux de forêt en cours à des milliers de kilomètres, les premiers touchés sont les Indiens. Plus de 420 tribus représentant trois millions d’Indiens vivent en Amazonie, dont une soixantaine en isolement total. ■

Humeur ... de Nicolas Roques

Pouvez-vous imaginer notre Jura, sans neige, sans sapins, sans oiseaux, sans papillons, avec la majorité des lacs et rivières asséchés, peut-être sans vigne et peut-être avec presque plus de forêts ? Personnellement, non, mais il semble qu’il faille s’y préparer. Pourrions-nous vivre sans tout cela ? objectivement, oui, mais la vie sera beaucoup plus triste qu’avant. “C’est la beauté qui sauvera le Monde”, ont avancé plusieurs écrivains. J’oserais ajouter, “la beauté de la nature” en premier. Mais le dérèglement climatique qui s’accélère pour devenir irréversible, pourrait avoir des conséquences beaucoup plus graves encore : c’est aussi des sécheresses catastrophiques, plus que ce que nous connaissons actuellement, des productions agricoles en chute libre, des températures anormalement élevées, mais le plus grave, c’est ce qu’on appelle les “rétroactions négatives” : le réchauffement accélère le réchauffement, il y a une notion de cercle vicieux qui se met en marche. Certains traitent les “écologues” d’extrémistes... mais ce qui est extrême ce sont les événements qui se préparent, et effectivement, il faudrait des mesures extrêmes afin de limiter les événements extrêmes. Oui, des mesures extrêmes, mais cela ne signifie pas des mesures dans la précipitation sans concertation. Il est évident que ces mesures ne pourront être efficaces, seulement si elles sont prises en concertation, éclairées par une belle intelligence collective dont l’humanité a le secret quand elle le veut et qu’elle est unie. Je fais le rêve que tous les partis politiques unissent leurs discours et leurs actes dans la même direction, nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de nous détester, les “écologues” seuls ne pourront rien faire, ou alors, ce sera beaucoup trop tard. ■

L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE

La Carotte A partir de 16 ans

STAGE de THÉÂTRE

Animé par Philippe CASTELLANO, comédien et auteur

8 à 12 participants **Réservation obligatoire**
 Tarifs : 40€ (30€ adhérent) Horaires : Samedi 14h-17h et dimanche 10h-13h 14h-17h

Du samedi 23 au dimanche 24 novembre à Orchamps

Philippe vous invite aujourd'hui à découvrir comment être vivant au théâtre. Sur une scène, devant un décor, sous les feux de la rampe, et devant un public qui nous regarde et nous écoute, comment rester sensibles, spontanés et présents ?

Dimanche 22 décembre - 15 h à la Salle Communale de Vitreux

Inspirée du conte Jack et le Haricot Magique, Histoire Cousue Main est un spectacle sur-mesure, dans un univers poétique. Jeanne, la couturière, ouvre les tiroirs de la boîte à couture, enfle ses mots et manipule ses marionnettes pour vous raconter son histoire « cousue main ».

Tout public à partir de 5 ans

Samedi 25 janvier, dimanche 15 février, samedi 14 et 21 mars

La Bibliothèque Humaine 2020

3 jours de stage pour 10 personnes qui se réunissent de 9h30 à 17h30 à Saligney

Tentez l'aventure de la conférence gesticulée. Samedi 21 mars à 19h, à Saligney, chacun prendra la parole sur le thème de son choix devant un petit nombre de spectateurs qui, avec bienveillance, lui prêteront une oreille attentive.

La Carotte • 37 rue de la République • 39700 Orchamps
 ☎ 03 84 81 36 77 ✉ contact@lacarotte.org



vendredi 24 janvier 2020 à 20h30
Voix sans frontières - Airs d'opéra et chansons françaises
 Ces deux répertoires se mêlent avec bonheur. Le baryton Antoine Bossard et le pianiste Pascal Keller sont comme des poissons dans l'eau, dans un style comme dans l'autre !

vendredi 7 février 2020 à 20h30
Les Gunns habitent au 43 - par la Cie Teraluna
 La pièce suit l'itinéraire d'une famille ordinaire dans un temps fort de son existence, le moment de bascule qui survient lorsque les enfants s'apprentent à quitter le foyer.

mardi 25 février 2020 à 20h30
Les sphères curieuses par la Cie le cirque inachevé (à partir de 6 ans)
 Entre nouvelles technologies, arts du cirque et arts numériques, trois protagonistes chatouillent la physique autour de la sphère.

samedi 28 mars 2020 à 20h30
Les Ogres de Barback - Concert debout
 Depuis 25 ans, les Ogres de Barback tracent leur chemin singulier dans la chanson. Loin des médias et en toute indépendance.

En savoir +> <https://www.lesforgesdefraisans.com/>

LES FORGES
 ESPACE CULTUREL

Samedi 7 et samedi 14 décembre (après-midi)



Sortie nature à la réserve écologique des Maillys (21), vaste zone humide accueillant de nombreux oiseaux, animée par la LPO

En partenariat avec le Département de Côte-d'Or

Réservation obligatoire au service environnement et milieux naturels/CD21 :
 03 80 63 65 92 (matin) ou
 reserve.ecologique@cotedor.fr

Confédération française Bourgeois-Franco-Comté
 Spécialisé pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.



PRODUCTION DU LAIT À COMTÉ ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONFÉRENCE DÉBAT

JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 À 20 H 30

SALLE DE LA SITTELLE, 17 RUE DU COIN D'AMONT, 39150 SAINT-LAURENT EN GRANDVAUX

Avec l'intervention de
 ■ MATTHIEU CASSEZ, INGÉNIEUR AGRONOME, ET DE
 ■ SYLVAIN PELLERIN, EXPERT DU CLIMAT À L'INRA DE BORDEAUX.

Samedi 25 Janvier 2020 à Sermange

Thibaud Defever
 (anciennement Presque Oui) chanteur-guitariste à la virtuosité délicate et à l'humour plein de tendresse sera en concert chez Claire Chantefoin

Après concert de convivialité avec ce que chacun apporte à boire ou à manger ! * *

L'OREILLE (réservation au 06 24 46 69 68)

Patrice Raydelet

LES ANIMAUX, LA NATURE ET LA FRANCE

Changer nos paradigmes, modifier nos comportements.

Patrice Raydelet est un naturaliste jurassien, auteur, photographe, réalisateur, conférencier, chargé de mission et fondateur du Pôle Grands Prédateurs. Il oeuvre et milite au sein d'associations de protection de la nature afin de faire évoluer favorablement les mentalités de ses concitoyens.

Prix : 45 €
 Un livre à offrir ... ou à s'offrir !

SPA DE DOLE ET SA RÉGION

Refuge des Violettes

Route de Sampans, Lieu dit « A la Ronce »
 39290 BIARNE
 ☎ 03.84.82.68.51 ✉ spadole@gmail.com
 tous les jours de 14h à 17h, sauf dernier dimanche du mois

Plus d'info : www.spadole.wordpress.com



FAITES LEUR LE PLUS BEAU DES CADEAUX
 Venez les adopter

Journal d'information du massif de la Serre
 édité par l'association Serre Vivante
 39 290 MENOTÉY - Mèl: serre.vivante@wanadoo.fr
<https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/>

ISSN 2112-8073 - Tirage : 10.000 exemplaires. Imprimeur : FCI, 21130 Auxonne 03 80 37 45 03

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, trésorier, Nicolas ROQUES, Dole, Nathalie RUDE, Romain, Charly GAUDOT, Brans, Ludvine GIRARDIN, Offlanges, Laurent CHAMPION, Chevigny, Claire CHANTEFOIN, Sermange

Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention ...

L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE

DIMANCHE 8 DECEMBRE
17 h
PASCAL MARY
EN CONCERT
AUTHUME



une soirée très enlevée en parfaite complicité avec le public. Franchement vous rirez de bon coeur bien souvent mais serez aussi émus par quelques compositions tendres et quelques reprises, si bien choisies, du répertoire. Alors n'attendez pas, signalez moi votre venue :

Eric Tavernier - réservations :
lynx.jura@orange.fr - 06 45 29 87 86

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019
FORÊT DE CHAUX
INVENTAIRE PARTICIPATIF
Biodiversité forestière et inventaire des arbres d'intérêt écologique
Journée limitée à 8 participants
Inscriptions :
Jura Nature Environnement
03.84.47.24.11



SAMEDI 25 JANVIER 2020
BRANS
CHANTIER ÉCOVOLONTAIRE
Entretien d'un milieu ouvert
Journée
Inscriptions :
Jura Nature Environnement
03.84.47.24.11




au sommaire de ce numéro ...

Édito : croissance ... ou décroissance ? 1
Dans nos villages de la Serre ... et ailleurs 2-3
Gendrey, une plante phénomène 4
Ougney, les Cuirs d'Isel 5
Petit-Mercey, une passion pour la nature 6-7
Mutigny, suivez le guide ! 8-10
Peintre, nature et végétal au coeur 11
Ougney, entrez dans l'atelier du Lavoir 12
Romain, une maison de paille 13
Montmirey-la-Ville, François Pageaut le dessinateur .. 14
SOS Loue et Rivières Comtoises ; pour un Comté Soutenable 15-19
Chamole, nouvelles de l'éolienne citoyenne 20
Patois : pourquoi pas toi ? 21
Vignobles secondaires du comté de Bourgogne 22-23
Aéroports, trous d'air climatiques ! 24-25
Pesticides SDHI, entretien avec Pierre Rustin 26-27
Naissance de l'OFB, fusion douloureuse 28
Brèves 29-30
Agenda du Massif de la Serre 31-32

Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre
Samedi 23 novembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
10h30 à la Salle Polyvalente de Chevigny
Renseignements : Daniel Dubrez, président.
d.dubrez@free.fr



ELLES SÈMENT LE MONDE DE DEMAIN
FESTIVAL SOLIDARITÉS
Suite au documentaire (24min), venez échanger avec des paysannes du territoire sur la place des femmes dans le monde agricole en France et ailleurs.
Mardi 19 novembre à 20h30
Salle Edgar Faure, mairie de Dole
Projection-débat
Informations : contact@leserpolet.org



FESTIVAL ALIMENT TERRE
Suite au documentaire (65min), venez échanger avec des paysann(e)s du territoire.
Vendredi 29 novembre
à 20h au Caveau à MOISSEY
Projection-débat
<http://www.lesamisdelacnf.org/>



MARCHÉ DE NOËL
Samedi 14 décembre
de 10h à 18h * *

A LA MAUVAISE HERBE
Epicerie Bio
Lampes
Céramiques
Bijoux
Sculptures
Créations textiles
Buvette

MONTMIREY LE CHÂTEAU

Marchés de Noël
MOISSEY Dimanche 1 déc
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves. De 10h à 18h
FRAISANS Samedi 30/11 et dimanche 1/12 au gymnase Maurice Grand
Organisé par Les Amis d'Articom - 06.25.53.83.22



ARTHROSE
Vendredi 3 Avril à 20h30,
foyer rural de La Barre
« Arthrose » ou la vieillesse en poésie clownesque
La compagnie chalonnaise Les Totors propose de regarder cet âge avec une autre vision, plus bienveillante, avec de la danse, des chansons, des textes très personnels et du rire, ce rire qui nous sauve de tout. À partir de 11 ans.
Réservez pour être bien placés au 03 84 71 34 62
<http://labarre-foyer-rural.over-blog.fr>



vendredi 10 avril 2020 à Lavans-les-Dole, 17h
SYLVIE RICHARD DE VESVROTTE,
Conservatrice des antiquités et objets d'art du Jura
U Visite guidée de l'église et de son riche mobilier
<http://universite-ouverte.univ-jc.com/>



recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2019

Je fais un don de ___ € 66% déductibles de mes impôts : 30 € versés ne me coûte que 10 € mais l'association bénéficie d'un soutien de 30 €

Nom Prénom

Adresse

Adresse électronique @

Téléphone

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
MEMBRE

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE JE SOUTIENS !

Créée en 1992, l'association Serre Vivante a pour objectifs de :

- ✓ œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre
- ✓ mettre en place une centrale d'information et d'animation locale
- ✓ élaborer un document de développement et de protection du massif
- ✓ faire progresser la législation sur les parcs de chasse et sur l'environnement